



EXPOSITION

METHODE RAISONNEE

Pour l'Enseignement

de la Langue Françoise

A PARIS,

Chez M. de la Harpe, Etienne Dacier, de
l'Academie Françoise, &c.
Machureux.

M. DCC. LXXII.

Avec Approbation de l'Academie Françoise.





EXPOSITION
D'UNE
MÉTHODE RAISONNÉE
POUR APRENDRE
LA LANGUE LATINE.



A PARIS,
Chez MICHEL-ETIENNE DAVID, rue
des Mathurins.

M. DCC. LVIII.

AVEC APROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

EXPOSITION

D'UN

MÉTHODE RAISONNÉE

DE LA

LANGUE LATINE



A PARIS,

CHEZ MICHEL-LEFRANÇOIS DAVOINE, Libraire, au Salon de la Bibliothèque Nationale, sous le Vestibule.

M DCC LXXIII

À LA BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE





A MESSIEURS
DE BAUFFREMONT.

MESSIEURS,

*Le désir extrême de vous être
utile m'a fait mettre en ordre
cette Méthode que je vous offre.
Vous en êtes le motif & la ju-*

*stification. Puisse-t-elle contri-
buer à vous faire acquérir ce mé-
rite personnel, qui est si fort au-
dessus des agrémens les plus ai-
mables, & de la naissance la plus
illustre; c'est un souhait que vo-
tre jeune âge m'autorise de for-
mer, & que vos dispositions na-
turelles, & l'exemple de vos An-
cêtres m'assurent que vous rem-
plirez. J'ai l'honneur d'être,*

MESSIEURS,

1712
Votre très-humble & très-
obéissant ferviteur,

DU MARSAIS.



EXPOSITION
D'UNE
MÉTHODE RAISONNÉE
POUR APRENDRE
LA LANGUE LATINE.

LA Méthode que je propose, a eu un succès si prompt & si facile, dans quelques éducations particulières, que j'ai cru pouvoir en faire un usage qui la rendît plus utile au Public.

Ce n'est point une simple routine ou de vaines spéculations que je propose, c'est une pratique éprouvée, & une imitation raisonnée de la manière dont on apprend les Langues vivantes.

Le but principal de cette Méthode c'est de former l'esprit, en acoutumant les jeunes gens, sans qu'ils s'en aperçoivent, à mettre de l'ordre dans leurs pensées, à sentir les rapports naturels des idées,

A

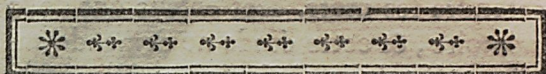
à démêler les équivoques, & à tout rapporter à de véritables principes: ce qui donne dans la suite de la vie une justesse d'esprit, où il me semble que les Méthodes ordinaires ne conduisent point.

Cette Méthode a deux parties, la Routine & la Raison. Je veux dire que ce n'est que dans la seconde partie que l'on fait rendre raison de ce qu'on n'a d'abord appris que par routine.

Dans les Méthodes ordinaires, on apprend le Latin à peu près comme feroit un homme, qui pour apprendre à parler à un enfant, commenceroit par lui montrer la Mécanique des organes de la parole.

Pour moi j'apprens d'abord à parler, en disant simplement, dites un tel mot, & ensuite j'examine la Mécanique de la parole.

Au reste je n'ai pas dessein de m'ériger ici en Réformateur, & encore moins en Critique; & si je parle quelquefois de la Méthode ordinaire, ce n'est qu'autant qu'il en faut pour expliquer celle, dont je puis prouver que je me suis servi avec succès, laissant aux autres, comme il me convient, pleine liberté d'agir autrement.



PREMIERE PARTIE.

De la Routine.

POUR sçavoir la Langue Latine, on doit apprendre :

- 1°. La signification des mots latins.
- 2°. L'inversion latine ou transposition des mots qui ne sont pas placés dans l'ordre naturel que l'on suit en François.
- 3°. Les Ellipses, c'est-à-dire les expressions où il y a des mots sous-entendus.
- 4°. Enfin les Latinismes, ou façons de parler, qui sont particulières à la Langue Latine.

Voici la route que je fais suivre pour surmonter sans peine ces quatre sortes de difficultés.

§. I.

De la signification des mots.

A l'égard de la signification des mots, je ne sçai pourquoi on n'employe pas les premières années à les apprendre ; car après tout, sçavoir une Langue, c'est en

A ij

4 *Méthode pour apprendre*

entendre les mots. Les enfans ont de la mémoire, & cette étude ne demande aucune application; ainsi c'est par là que je crois devoir commencer.

Je fais d'abord apprendre aux enfans les mots latins de toutes les choses sensibles qui frappent leur imagination, *le feu, le pain, &c.*

Les enfans sont ravis d'apprendre ces mots, & qu'on les leur demande; d'où il résulte deux grands avantages, le premier, la science des mots latins; & le second, une provision d'idées & de connoissances.

Cette provision d'idées doit être un des principaux objets de l'éducation; c'est dans cette vûe que j'ai composé un petit Traité à la portée des enfans pour leur donner une idée de la Nature, des Arts & des Sciences, & j'espère leur en rendre la lecture plus utile & plus amusante par le secours des figures.

Je sçai bien que ce dessein a été exécuté en quelque manière par le P. Pomey dans son *Indiculus universalis*: mais il n'y a que des mots dans ce Livre, & souvent fort impropres. Avant lui, Commene Auteur du *Janua Linguarum* avoit eu aussi une idée semblable, & plus vaste; mais il y a bien des fautes dans son Livre &

Ce Livre de
Commene a
pour titre:
*Orbis sensua-
lium, Nori-
bergæ 1666.*

pour les mots & pour les choses. Quoique le Livre de Commene, tel qu'il est, soit bien plus à la portée des enfans que le Songe de Scipion, ou ses Paradoxes, &c. qui supposent des idées que les enfans n'ont point encore acquises.

Un Auteur moderne l'a voit fait imprimer sous le titre de *Speculum naturæ & artis.*

Je fais copier les mots de ce Traité à ceux qui sont dans l'âge d'apprendre à écrire. L'écriture est un point capital qu'on ne doit pas négliger. Les grands Maîtres en éducation ont toujours conseillé de faire beaucoup écrire. L'écriture n'est qu'une affaire d'habitude qui se contracte aussi-bien en copiant des mots latins, dont on apprend la signification, qu'en écrivant *Commis.* ou *Romorantin.*

C'est dans la même vûe que je fais copier tous les jours quelques lignes d'un Recueil, où tous les Verbes latins sont écrits en quatre colonnes par ordre alphabétique :

Amare, amo, amavi, amatum.
aimer.

Ils apprennent par cet exercice les Prétérits & les Supins. Les règles latines ou françoises qu'on en donne, m'ont toujours paru fort pénibles & fort inutiles. C'est l'usage seul qui apprend les Prété-

rits & les Supins. J'en appelle à tous les Sçavans qui ne font point le métier d'enseigner, il n'y en a pas un qui n'ait oublié la règle, & qui ne se ressouvienne de la plûpart des Prétérits & des Supins; l'usage les a gravés dans leur esprit. J'ai observé qu'il faut plus de temps pour apprendre la règle que pour apprendre les verbes qu'on veut qu'elle explique. Je fais lire le soir & le matin ce qu'on a copié du Recueil dont je viens de parler, & en peu de temps tous les verbes sont appris avec leur signification. Ce qui est une avance très-considérable; car il ne sçauroit y avoir de proposition sans un verbe exprimé ou sous-entendu, ainsi on est bien-tôt parvenu au point de ne pouvoir tomber sur aucune phrase latine dont on n'entende le verbe, c'est-à-dire le mot principal.

Tous ces mots se doivent graver dans l'esprit par une répétition sagement conduite. On doit faire apprendre peu de mots par jour, plus ou moins selon la portée de chaque mémoire particulière; & lorsque dans les répétitions on s'aperçoit qu'ils cherchent les mots qu'on leur demande, on doit se hâter de les prévenir, pour ne point forcer leur mémoire. C'est toujours un usage réitéré qui retrace le mot dans l'esprit, & qui écarte

le dégoût qui est le plus grand de tous les obstacles, & qui n'est ordinairement causé que par la contention d'esprit.

On fait aussi apprendre quelques phrases qui entrent dans la conversation, ce qui donne un goût infini aux enfans pour le Latin. Ils aiment à faire parade de ces mots & de ces phrases, leur amour propre se trouve flatté, & c'est une passion, dont on peut faire un fort bon usage.

Il est vrai que c'est principalement par la lecture des anciens Auteurs que vient l'abondance des mots latins: mais les enfans ne sont pas en état de les lire; & c'est pour les y disposer que je leur fais d'abord apprendre des mots latins qui leur plaisent, & qui ne demandent point l'application qu'exige une lecture suivie: de sorte que quand dans la suite ils viennent à lire, ils ne sont pas exposés au dégoût qu'éprouvent ceux qui sont obligés de chercher tous les mots de leur Auteur. Le plaisir qu'ils trouvent à rencontrer des mots de leur connoissance, les flatte, & les fait lire avec moins de peine & plus long-temps.

On ne doit pas non plus négliger de faire observer les mots racines, quand on en trouve en son chemin, les étimologies servent à faire entendre la force

8 *Méthode pour apprendre*
des mots, & à les retenir par la liaison
qui se trouve entre le mot primitif & les
mots dérivés : de plus elles donnent de
la justesse dans le choix de l'expression.

Je me fers pour cela du petit Diction-
naire de M. Danet, où les mots sont
rangés par racines. Ce Livre est presque
inconnu, & n'a point eu de succès, par-
ce qu'on n'en fait aucun usage dans les
Colléges, il est pourtant fort utile pour
fixer les mots dans l'esprit ; par exemple
sur *amo*. il remarque

Amor, oris,	amatrix.
Amator, oris,	amatoriè.
Amicus,	amabilis.
Amica,	amabiliter.
Amicè,	amicitia, &c.

Rapports de
la Langue
Latine, à Pa-
ris 1672.

Il y a aussi un petit Livre qui n'a pas
eu plus de cours, où l'Auteur a rangé
de suite les mots latins qui deviennent
françois par l'addition, par le retranche-
ment, & par le changement de quelque
lettre, comme *Actio, action. Ænigma,*
Enigme. &c.

Je sçai bien que ces petites observa-
tions se font assez toutes seules, & que
les enfans ne sont guères embarrassés à
Mellere. c. 4. ces sortes de mots. *Lubin* dans *George*
Dandin entend que *Collegium* veut dire

un Collège. Cependant cette pratique peut être utile, si elle est bien ménagée; elle dispense de la peine que l'on prendroit pour chercher comment *Enigme* se dit en latin, si l'on ne sçavoit pas qu'on en est quitte pour le changement d'une lettre.

Je fais aussi écrire dans un cahier à part les mots que je m'apperçois qu'ils ont oubliés, & ceux dont la signification est plus difficile à retenir.

§. II.

De l'inversion.

A l'égard de l'inversion latine, c'est ce qui donne le plus de peine aux jeunes gens. Ils sont accoutumés à rendre leurs pensées, & à entendre celles des autres, selon l'ordre naturel que la Langue Française suit presque toujours; ainsi quand cet ordre est renversé, ils ne conçoivent point le sens de la phrase, lors même qu'ils entendent la signification de tous les mots.

L'arrangement des mots françois fait entendre en quel sens ils sont pris, au lieu qu'en latin, c'est la terminaison des mots qui détermine le rapport, sous le-

10 *Méthode pour apprendre*
quel le mot doit être considéré.

Le Roy aime le peuple : cela fait un sens. Si vous changez les mots de place, & que vous disiez, *le peuple aime le Roy*, cela fera un autre sens en françois ; au lieu qu'en latin il est indifférent de placer le peuple ou le Roy avant ou après le verbe ; mais la terminaison sera différente, & par là on reconnoitra celui qui aime, ou celui qui est aimé. C'est pourquoi les noms françois ne se déclinent point, c'est-à-dire, ont toujours la même terminaison ; leur place, encore un coup, & les prépositions en régulent le sens.

En latin les mots changent de terminaison pour marquer les différens rapports, sous lesquels on considère un même mot : c'est ce qui fait qu'en latin les mots se trouvent souvent fort éloignés de leur régime naturel.

La Méthode ordinaire rebute les commençans en les obligeant d'expliquer les Auteurs Latins avec leurs inversions. Le Disciple n'est point accoutumé à connoître le sens d'un mot par la seule terminaison ; ainsi il ne sçauroit démêler au milieu d'une page le mot qu'il doit prononcer le premier. J'en appelle encore à l'expérience, un jour se passe à expliquer dix ou douze petites lignes, & on les ou-

blie le lendemain. L'organe, pour ainsi dire de la raison, n'est pas plus proportionné pour cet exercice dans les enfans, que le font leurs bras pour élever de certains fardeaux.

L'opération de ranger les mots dans leur ordre naturel au milieu des inversions latines, demande une contention d'esprit qui fait une véritable peine à leur cerveau, & par conséquent qui les rebute; ce n'est que dans un âge avancé qu'ils peuvent soutenir cette contention, & après qu'à force d'usage ils ont contracté l'habitude de sentir la place du mot latin par la seule terminaison.

C'est pour faire plutôt contracter cette habitude, & pour mettre à profit leurs premières années, temps si favorable aux provisions, que je retranche toute la difficulté, en faisant expliquer les Auteurs rangés selon la construction simple, & sans aucune inversion.

Je commence par un Catéchisme Latin: 2. par un abrégé de la Fable; 3. & enfin par l'abrégé dont j'ai parlé, de la Nature, de l'Art, & des Sciences.

Les mots sont rangés dans l'ordre naturel, & sous chaque mot latin il y a le mot françois qui lui répond, écrit en lettre italique;

Horat. 1. r.
epist. 16.

Les gens de bien ont conçu de l'aversion

peccare præ amore

de mal faire à cause de l'amour

virtutis.

de la vertu.

De cette sorte le jeune Disciple lie si bien l'image du mot françois avec le mot latin, qu'il ne sçauroit plus entendre prononcer l'un, sans songer à l'autre. C'est le propre des idées accessoires, que l'une ne soit point réveillée sans exciter celle qui a été produite dans le même temps. On fait ensuite expliquer le même latin dans un cahier de répétition, c'est-à-dire où il n'y a point de françois.

Il ne s'agit point encore ici de demander en quel cas est un nom, ou en quel temps est un verbe; on apprend simplement d'abord la signification des mots tels qu'ils sont, *amavi*, j'ai aimé.

On ne sçauroit croire avec quelle facilité & avec quel goût les enfans expliquent dans cet arrangement. Comme ils expliquent, & qu'ils n'ont aucune idée des questions qu'on peut leur faire sur les mots qu'ils entendent, ils croient déjà sçavoir le latin. Semblables à de jeunes

Académistes, à qui on ne fait d'abord monter que des chevaux qui ne se défendent point, ils se croyent habiles après huit jours d'exercice; ce n'est que lorsqu'ils commencent à le devenir, qu'ils reconnoissent qu'ils ne le sont point.

Dans les explications ordinaires les enfans ont bien de l'ouvrage à la fois: car sans parler du sens de leur Auteur où ils ne comprennent jamais rien, il faut,

1. Qu'ils retiennent la signification des mots latins.

2. Leur arrangement naturel; car on fait, comme on dit, la construction.

3. Enfin le tour françois qui répond au latin; & tout cela doit être retenu de mémoire. Comment veut-on qu'ils ne soient point accablés?

Par la méthode dont je me sers ils n'ont qu'une seule chose à faire, c'est de retenir la simple signification des mots latins, & cela sans peine, parcequ'ils lisent, & que leur imagination est soutenuë par le caractère différent.

D'ailleurs comme l'explication est écrite, chacun se fait répéter à soi-même autant de fois que cela convient à sa mémoire. Ainsi outre que l'on retient avec bien plus de facilité ce que l'on voit, que ce qu'on entend, on a toujours avec soi

son Maître qui donne l'explication du mot que l'on avoit oublié, & toujours d'une maniere uniforme. Au lieu que lorsque l'on entend expliquer simplement de la voix, & souvent de différente façon, il n'y a que ceux qui ont autant de mémoire que d'attention qui puissent retenir ce qu'on explique.

De la traduction littéraire.

Au reste, le françois qui répond aux mots latins, est un françois latinisé; je veux dire que le mot françois explique le mot latin dans sa signification littéraire aussi exactement qu'il est possible: par exemple,

Cato, Caton: attulit, porta: sibi, à soi: manus, des mains: violentas, violentes;

& non pas, *il se tua, ou se donna la mort.*

Il arrive de-là que lorsque les enfans retrouvent les mêmes mots dans d'autres phrases, ils en sçavent la signification, & de plus ils apprennent les façons de parler latines selon leur expression originale.

Cette maniere d'expliquer n'est peut-être pas si aisée pour le Maître, qu'elle le paroît à la première vûë; mais elle donne en peu de temps au Disciple une connoissance facile & profonde de la Langue Latine.

Je sçai bien que cette traduction litté-

rale fait d'abord de la peine à ceux qui n'en connoissent point le motif ; ils ne voyent pas que le but que l'on se propose dans cette maniere de traduire n'est que de montrer comment on parloit latin, ce qui ne peut se faire qu'en expliquant chaque mot latin par le mot françois qui lui répond.

Dès les premières années de notre enfance nous lions certaines idées à certaines impressions, l'habitude confirme cette liaison. Les esprits animaux prennent une route déterminée pour chaque idée particulière, de sorte que lorsqu'on veut dans la suite exciter la même idée d'une maniere différente, on cause dans le cerveau un mouvement contraire à celui auquel il est accoutumé, & ce mouvement excite ou de la surprise ou de la risée, & quelquefois même de la douleur ; c'est pourquoi chaque peuple différent trouve extraordinaire l'habillement ou le langage d'un autre peuple. On rit à Florence de la maniere dont un François prononce le Latin ou l'Italien, & l'on se moque à Paris de la prononciation du Florentin. De même la plupart de ceux qui entendent traduire *pater ejus*, le pere de lui, au lieu de *son pere*, sont d'abord portés à se moquer de la traduction.

Cependant comme la maniere la plus courte pour faire entendre la façon de s'habiller des Etrangers, c'est de faire voir leurs habits tels qu'ils sont, & non pas d'habiller un Etranger à la Françoisise; de même la meilleure méthode pour apprendre les Langues étrangères, c'est de s'instruire du tour original, ce qu'on ne peut faire que par la traduction littérale.

Si vous apprenez l'Italien, par exemple, vous ne le sçavez jamais parfaitement en ne voyant que des traductions dans lesquelles le tour italien est rendu par le tour françois. Je vais faire connoître ceci par des exemples tirés des Proverbes.

Non destare il can che dorme; le François, c'est, *N'éveillez pas le chat qui dort;* mais mot à mot *ne point éveiller le chien qui dort.*

La fiamma è vicina al fuoco. le feu ne va pas sans fumée; mot à mot, *la flamme est voisine de la fumée.*

E un voler dar pugnì alla Luna. C'est vouloir prendre la Lune avec les dents; mot à mot, *c'est un vouloir donner un coup de poing à la Lune.*

Perdere l'acqua è'l sapone. perdre son temps & sa peine; mot à mot, *perdre l'eau & le savon.*

Qui négligeroit la traduction littérale
dans

dans tous ces exemples, pourroit-il se flatter de bien aprendre l'Italien ? il en est de même dans toutes les Langues.

Les habiles Maîtres dans leurs leçons de vive voix suivent la traduction littérale ; mais personne que je sçache n'en a osé publier aucune : l'amour-propre leur a fait craindre de passer pour barbares dans l'esprit de ceux qui ne sont pas instruits, & j'avouë que c'est le grand nombre ; mais je surmonte sans peine ce préjugé frivole, afin de faciliter les répétitions aux jeunes gens, & de leur donner une connoissance plus parfaite du Latin.

Il n'y a pas lieu de craindre que cette façon d'expliquer aprenne à mal parler François.

1°. Plus on a l'esprit juste & net, mieux on écrit & mieux on parle : or il n'y a rien qui soit plus propre à donner aux jeunes gens de la netteté & de la justesse d'esprit que de les exercer à la traduction littérale, parcequ'elle oblige à la précision, à la propriété des termes, & à une certaine exactitude qui empêche l'esprit de s'égarer à des idées étrangères.

2°. La traduction littérale fait sentir la différence des deux Langues. Plus le tour latin est éloigné du tour françois, moins on doit craindre qu'on l'imite dans

le discours. Elle fait connoître le génie de la Langue Latine; ensuite l'usage, mieux que le Maître, apprend le tour de la Langue Françoisse.

3°. D'ailleurs on ne fait dire le mot françois qu'après le mot latin; ainsi le mauvais tour françois étant interrompu & lié au latin, il n'est pas possible qu'il soit porté dans la conversation ordinaire.

4°. Enfin la traduction en général se fait dans deux vûes différentes.

1°. On traduit pour faire entendre un Auteur à ceux qui en ignorent la langue originale: alors la traduction littérale des termes de l'Auteur seroit ridicule.

Le Traducteur doit parler sa propre langue, & non pas celle de son Auteur, parcequ'il ne parle qu'à des personnes de sa nation; ainsi il doit rendre les expressions particulières de l'original par d'autres expressions particulières de sa propre langue: en un mot, il doit parler comme l'Auteur auroit parlé, s'il avoit écrit en la langue du Traducteur.

2°. Mais lorsque l'on traduit pour apprendre soi-même la langue de l'Auteur, il est évident que l'on ne parviendra jamais bien au but que l'on se propose, si l'on ne se donne la peine d'apprendre la signification propre des mots & le tour particulier

des façons de parler de l'original : or le moyen le plus facile pour en venir là, c'est la traduction littérale, & ce n'est même qu'en ce point qu'elle consiste.

Ainsi celui qui traduit Térence pour apprendre la Langue Latine, doit traduire cette expression d'un esclave : *Isthaec in me cudetur faba* : Cette fève sera batuë sur moi. Mais celui qui nous en donne la traduction pour le faire entendre à ceux qui ne sçavent pas le Latin, doit faire parler Térence comme Molière : *Ce sera aux dépens de mon dos.*

Fourberies
de Scapin.
Acte 3. sc. 1.

C'est uniquement le plus ou le moins de génie & d'imagination du Traducteur, qui rend cette traduction plus ou moins élégante ; elle est pour ainsi dire l'ouvrage du talent & de l'instinct ; & toutes les règles dont quelques Auteurs ont fait des Volumes pour enseigner cette maniere de traduire, ne sont que tourment & affliction d'esprit, & ne conduisent qu'à une pénible sécheresse.

Ainsi c'est à la Traduction littérale que l'on doit s'attacher d'abord pour apprendre la Langue Latine, & pour comprendre le sens de l'Auteur ; la science de votre propre langue, qui s'acquiert par la lecture & la bonne conversation, vous conduira ensuite à l'autre sorte de traduc-

tion autant que vous en serez capable.

Mais pour revenir à l'inversion, je sçai bien qu'il y a de fort habiles Maîtres qui en diminuent l'embaras en mettant des chiffres ou d'autres signes sur les mots latins. Mais je ne sçauois approuver cette méthode; les enfans ne songent qu'à chercher les signes, & non pas à concevoir ou à sentir le raport des mots: l'imagination toute seule est ocupée, ils n'agissent que mécaniquement, & leur esprit ne se dresse point à comprendre, ils éblouissent ceux qui ne font que les entendre, mais non pas ceux qui sçavent sonder le degré de sçavoir de leur esprit.

§. III.

Des Ellipses.

Pour ce qui regarde les Ellipses, c'est-à-dire les mots sous-entendus, je les exprime tous dans les premiers cahiers que je fais lire. J'ai réduit tout Térence dans cette construction simple, exprimant par tout tous les mots sous-entendus, & donnant toujours une préposition à quelqu'ablatif que ce puisse être: *Sofia. adesdum. paucis te volo.* est rangé de cette sorte: *ò Sofia, adesdum. volo álloqui te cum paucis*

verbis . . . Menedemi vicem miseret me. se lit ainsi : *Miseratio tenet me propter vicem Menedemi.*

La conduite que je tiens à cet égard est un des points de cette Méthode qui me fera peut-être le plus contesté par ceux qui ne sont que médiocrement instruits. Mais comme lorsque l'on parle au Public on doit toujours croire parler à des personnes raisonnables, je supplie le Lecteur de vouloir bien se donner la peine d'entrer ici dans mes raisons, & de pénétrer aussi-bien que moi les motifs qui me font garder cette conduite.

Si j'ajoutois ces mots de mon propre génie, pour faire une langue selon mes idées, je ne mériterois aucune attention; mais je ne supplée un mot latin dans un passage où il manque, que parcequ'il est exprimé dans un autre tout pareil, & dans le même sens : ainsi j'explique la Langue Latine par la Langue Latine même, & par conséquent dans ses véritables principes.

Le langage n'est que l'expression de la pensée; il y a essentiellement dans le discours, de quelque assemblage de sons dont il puisse être composé, un certain ordre qui a été dans l'esprit de celui qui parle, & auquel son discours peut toujours être

réduit. Le besoin ou la commodité d'abreger, & plus encore l'empressement de l'imagination à rendre ses pensées, ont fait dire en un mot ce qui se disoit ou se pouvoit dire en plusieurs. *Pœnit et me peccati*; c'est la même chose selon les anciens Grammairiens que si l'on disoit: *Pœna peccati tenet* ou *habet me*. Comme on dit en François, *Le mal me prend*, *L'envie me prend*, *Le sommeil me prend*, &c.

C'est pourquoy les règles de la construction raisonnée sont très-simples, & conviennent essentiellement à toutes les Langues, qui ne diffèrent entre elles que par ce qu'il y a d'arbitraire.

Tout ceci se réduit donc à sçavoir si les mots que je suplée sont véritablement sous-entendus; par exemple, au lieu de dire *manet Lutetiæ*, je fais lire aux commençans *manet in urbe Lutetiæ*. Or il est certain que ces deux mots *in urbe* sont véritablement sous-entendus, puisqu'on les trouve exprimés dans tous les bons Auteurs, & que d'ailleurs nous sçavons par les autres génitifs de la Langue Latine, que ce cas ne dépend jamais que d'un autre substantif qui le précède; ainsi *Lutetiæ* n'est au génitif que par cette raison, & la règle de la question *ubi* n'est qu'une chimère.

Il en est de même des prépositions que j'exprime par tout, comme dans les ablatifs qu'on appelle communément absolus. *Imperante Cæsare Augusto*; j'ajoute la préposition *sub*, parcequ'on la trouve souvent exprimée, comme nous disons en François, *sous l'Empire d'Auguste*.

Tout changement suppose une cause aussi-bien dans la Grammaire que dans la Physique. C'est une règle invariable de la nature: or puisque ces mots ont changé leur simple dénomination pour prendre la terminaison de l'ablatif, il faut qu'il y ait une raison de ce changement; & comme nous voyons par tant d'autres exemples que l'ablatif est le cas naturel de la préposition, nous sommes fondés à la suppléer.

Je ne dissimulerai point une objection qui m'a été faite; on m'a dit qu'en suppléant des prépositions devant ces ablatifs, & devant les mots de temps & de maniere, je faisois de ces fautes qu'on appelle solécismes, parceque c'est une règle de mettre simplement ces mots à l'ablatif.

Sans examiner l'autorité de cette règle, & si les bons Auteurs l'ont toujours suivie, je répons que l'empressement que nous avons tous à faire connoître nos

pensées dans le discours, a introduit l'usage d'abrégé les expressions qui reviennent souvent. Cet usage est reçu dans toutes les Langues, parceque la raison en est la même par tout. J'en pourrois donner plusieurs exemples en françois même où les ellipses sont le moins reçues. Il y a plusieurs occasions où nous retranchons la préposition devant le mots de temps ou de maniere comme en latin. Mais il ne s'ensuit pas de - là que dans l'une ou dans l'autre Langue ces mots soient mis à l'ablatif par quelque régime particulier différent de celui de la préposition. Les prépositions exprimées nous découvrent celles qui sont sous-entendues, *Je reviendrai dans deux ans*, & *je reviendrai l'année prochaine*, sont au même régime. Le premier exemple fait connoître qu'au second *l'année prochaine*, est régi par la préposition *dans* qu'il faut sous-entendre.

Ainsi quand dans les premiers cahiers que je fais lire j'exprime en latin les prépositions où je sçai bien que l'usage les a retranchées, ce n'est que pour faire connoître d'abord le vrai régime de ces ablatifs, & donner la raison de l'expression, Je ne manque pas dans la suite de faire observer les occasions où l'usage a voulu

que ces prépositions fussent supprimées; cette conduite n'induit personne en erreur; au contraire elle éclaire l'esprit, & lui épargne bien de la peine, parcequ'elle réduit tout à une règle uniforme, & présente toujours le latin dans le même ordre.

Le fameux Sanctius & plusieurs autres Grammairiens ont reconnu tous ces mots sous-entendus, je ne fais que les suivre. Messieurs de Port-Royal, dans leur sçavante Méthode Latine, réduisent après ces Auteurs les expressions abrégées à la construction simple: je ne prétens point à la gloire de l'invention pour le fonds, & par cela même je me trouve plus autorisé.

Mais les uns & les autres de ces Auteurs n'ont point mis ces Remarques à la portée des commençans, c'est en petit caractère qu'elles sont écrites dans la nouvelle Méthode de P. R.; elles ne sont adressées qu'aux Maîtres*, jusqu'ici on n'en a point fait usage pour les Disciples.

Pour moi, j'imité la conduite de l'Apôtre, *Lac vobis potum dedi, non escam*: ce sont les enfans qui ont le plus besoin de simplicité; ainsi je ne leur présente d'abord le latin que dans sa simplicité naturelle, & pour ainsi dire dans son enfance,

* Ayant fait imprimer en autre lettre les Avertissemens & les Remarques qui ne sont pas pour les enfans, mais pour ceux qui les instruisent. Nouv. Meth. de P. R. Préface.

1 Cor. c. 3.

ils se trouveront ensemble dans un âge plus avancé.

L'expérience m'a fait connoître que cette Méthode avoit de très-grands avantages.

Elle donne beaucoup de justesse d'esprit, parcequ'elle accoutume les enfans à mettre de l'ordre & de la netteté dans leurs pensées : il n'y a jamais de proposition tronquée, ils en voyent toujours le sujet, le verbe, l'attribut & toutes les circonstances.

Il y a trois objets principaux qu'on ne doit jamais perdre de vûe dans l'éducation des enfans ; leur santé, leurs sentimens, & leur esprit. Il ne s'agit pas ici des deux premiers, le dernier est le seul qui puisse entrer dans le sujet dont nous parlons. Je suis persuadé que les personnes de bon sens qui auront quelque expérience conviendront facilement avec moi que de donner un latin suivi, selon l'ordre naturel des pensées, en évitant la torture que donnent à l'esprit les inversions & les mots sous-entendus, est un moyen efficace pour accoutumer l'esprit d'un jeune homme à ne rien concevoir qu'avec netteté, & à n'être pas la dupe d'un équivoque.

Ce ne sont point les règles de la Logi-

que qui donnent de la justesse à l'esprit : tous les hommes ne conviennent-ils pas des mêmes principes ? c'est uniquement l'application assidue de ces règles qui rend l'esprit juste, & qui coûte le plus. Or toute la pratique que je fais suivre n'est qu'une application continuelle des règles d'une saine Dialectique.

Mais indépendamment de cet avantage, que je compte pourtant pour beaucoup, cette Méthode porte la lumière dans tous les endroits difficiles des Auteurs que les enfans liront dans la suite tels qu'ils sont ; comme ils ont été accoutumés à tout exprimer, ils suppléent avec une extrême facilité ce qui se trouve sous-entendu dans les Auteurs ; ils font sans peine ce qu'on appelle construction.

Quand ils entrent dans la lecture de ces Auteurs, ils entendent presque tous les mots latins, ils sçavent, ne fût-ce que par sentiment, l'ordre des pensées & la place du mot par sa terminaison, & ils jugent par imitation de ce qu'il faut suppléer ; de sorte qu'il n'y a plus que des allusions à des usages anciens, ou à des faits historiques ou fabuleux qui puissent les embarrasser dans la lecture des Auteurs Latins.

§. IV.

Des façons de parler, ou des Latinismes.

Les passions des hommes & leur imagination se trouvent essentiellement dans toutes les nations; mais dans cette uniformité générale il y a une variété infinie dans la route que les passions prennent pour se satisfaire, & dans le tour que l'imagination suit pour s'exprimer. Quand le feu prend à une maison en quelque lieu du monde que ce puisse être, on en est agité, & l'on songe à s'en garantir; voilà l'uniformité. Mais les uns crient au feu, comme en France, & les autres crient à l'eau, comme on faisoit dans l'ancien pays latin, *clamare aquas*; (Properce) voilà la variété.

Il en est de même de la morale des Proverbes, elle est la même par tout; mais elle est représentée sous des images différentes.

Ce qui fait voir en passant combien est fausse la remarque de ceux qui prétendent que certaines coutumes & certaines opinions ne sont établies que parcequ'elles ont été suivies par des peuples plus anciens. C'est dans l'uniformité des pas-

sions ou de l'imagination humaine, & dans la variété des routes qu'elles suivent pour se produire que l'on doit puiser la source de presque tous les usages. Nous chantons, parceque telle est la disposition de nos organes, & non pas parceque les Egyptiens ou les Grecs ont chanté; & si le peuple croit les esprits folets & les loutoux, ce n'est pas parceque les anciens avoient des empuses & des lémures; mais parceque l'imagination humaine est construite de telle sorte, qu'elle a aimé dans tous les siècles les fantômes & le merveilleux.

Les différens tours que les peuples différens ont pris pour s'exprimer sont soumis à ces deux règles souveraines d'uniformité & de variété; il y a uniformité dans l'essentiel de la pensée, & variété dans le tour & dans l'expression.

Tous les hommes du monde qui penseront que Dieu a créé le ciel & la terre, regarderont *Dieu* comme agent, & *le ciel & la terre* comme patient, ou terme de l'action de Dieu; voilà l'uniformité. Mais ils se serviront de sons différens pour exprimer le nom de Dieu & le nom du ciel & de la terre; ils marqueront encore d'une manière différente le rapport sous lequel ils regardent Dieu en cette occasion, & le rapport sous lequel ils considé-

30 *Méthode pour apprendre*
rent le ciel & la terre ; voilà la variété.

La nature a fait l'homme pensant , & lui a donné des organes avec lesquels il peut rendre des sons pour faire connoître ce qu'il pense. La même pensée sera la même par tout ; mais les différentes circonstances des pays différens , & le peu de commerce qu'il y a entre les nations , ont fait donner des modifications différentes aux sons qui servent à faire connoître cette pensée.

Toutes les façons de parler latines s'apprennent facilement , & dans leurs véritables principes , par la Méthode de la traduction littérale , & par le supplément des mots sous-entendus. Par exemple , *Quanti emisti ? Tanti* se trouve de cette sorte. *Pro pretio quanti aëris emisti ? Emi pro pretio tanti aëris*. On sçait que la première monoye des Romains étoit de cuivre & de différent poids ; dans la suite le mot *aë* a été employé pour marquer en général de la monoye.

C'est ainsi que tous les Latinismes se trouvent expliqués dans le cours de la traduction , sans qu'on s'en aperçoive , & sans faire d'autre règle que celle de la construction simple. Par là s'évanouissent toutes les règles & les exceptions des Méthodes ordinaires , ce qu'on appelle *Que*

retranché, particule *on.* & autres fantômes, qui font tant de peine aux enfans, qui les fatiguent sans les éclairer, & qu'on oublie dès qu'on devient raisonnable, parceque ces régles prétendues n'ont aucun fondement dans la nature, quoiqu'on les honore du nom de Principes.

Il seroit à souhaiter que les Auteurs de Dictionnaires eussent travaillé selon cette idée, ils se seroient épargné bien des remarques ou fausses ou inutiles, & auroient éclairci bien des passages qu'ils laissent dans les ténébres.

Cette méthode d'expliquer les Auteurs en supléant tous les mots sous-entendus, & en rangeant leurs propres termes dans l'ordre naturel, est bien plus facile & bien plus utile pour les commençans que celle qu'ont suivi ceux qui se sont donné la peine de traduire les Auteurs Latins dans d'autres expressions latines. C'est supposer que l'on sçait ce qu'on veut apprendre; c'est donner deux Auteurs pour un, c'est-à-dire doubler les difficultés.

D'ailleurs comme, à parler exactement, il n'y a point de terme synonyme dans une même langue, si les mots dont Virgile s'est servi sont les mots propres, on doit conclure que ceux de son translateur latin ne le sont pas.

Conclusion de cette premiere Partie.

Voilà ce que j'entends par la Routine ; c'est qu'avant que de parler de Déclinaisons, de Conjugaisons & de Syntaxe, je les fais connoître par instinct, en faisant apprendre des mots latins, quelques phrases, & sur-tout expliquer littéralement un latin rangé selon la construction simple, & sans aucun mot sous-entendu.

Le Disciple apprend lui-même cette explication par la lecture : on ne sçait bien que ce que l'on apprend soi-même. Les Maîtres ne servent que pour régler les études, donner les éclaircissemens, & faire les répétitions.

Les premiers commencemens de la Langue Latine sont ordinairement bien pénibles pour les Maîtres & pour les Disciples. La Routine que je propose épargnera bien de la fatigue aux uns & bien des larmes aux autres.

Au reste je ne prescriis point de temps pour la durée de cette Routine, on doit y exercer les jeunes gens plus ou moins long-temps selon l'ouverture de leur esprit, & jusqu'à ce qu'on s'aperçoive qu'ils reconnoissent le sens d'un mot à sa terminaison. Qu'on ne croye point abrégé
en

en les tirant bien-tôt de cet exercice ; j'ai éprouvé au contraire que c'est abrégér que de les y tenir long-temps ; c'est toujours multiplier les provisions , & différer à un âge plus convenable l'aplication que les règles de la Syntaxe demandent.

J'ai dit en commençant que cette routine étoit une imitation de la maniere dont on apprend les Langues vivantes. Les Négocians des Villes maritimes & des Villes frontieres font des échanges de leurs enfans , afin qu'ils aprennent réciproquement la langue voisine ; & ces enfans qui n'ont d'autre maître que l'usage , sçavent en six mois beaucoup plus de mots & de façons de parler de la langue du pays où ils ont été transplantés , que ne sçavent de latin ceux qui l'ont étudié pendant plusieurs années par la méthode ordinaire.

Je propose une routine semblable à l'usage de ces enfans , & peut-être plus exacte & plus facile , parce qu'on a toujours avec soi son interprete , c'est-à-dire les cahiers dans lesquels les Auteurs avec qui nos enfans conversent , sont expliqués littéralement.

La Grammaire n'est venuë que long-temps après le langage. L'usage a établi les Langues , & ensuite les Grammairiens

ont fait leurs réflexions. Ainsi c'est imiter la nature que de commencer par l'usage.

Je finirai cette première Partie par cette dernière observation. Il n'y a peut-être pas dans le monde entier un enfant de quatre à cinq ans qui ne fasse accorder l'adjectif avec le substantif dans sa langue naturelle : cependant on est plusieurs années selon les méthodes ordinaires, où dans un âge bien plus avancé on fait tous les jours des fautes contre cette règle si simple. La raison en est bien aisée ; c'est que l'on commence par la spéculation, & peut-être par une spéculation où les enfans ne comprennent rien ; on n'entend à cet âge que par sentiment & par habitude. Faites précéder l'habitude, & ils diront aussi peu *Deus est bona*, qu'ils disent *Dieu est bonne*.

Je pourrois ajouter bien des autorités ; & entre autres celle de M. Locke dans son *Traité de l'Education des Enfans*, pour justifier ce que je dis ici, que la routine doit précéder les règles ; mais dans une affaire qui est du ressort du bon sens, & qu'on peut justifier par des expériences, les autorités sont inutiles.



SECONDE PARTIE.

De la Grammaire raisonnée.

A PR ÈS que nos jeunes Elèves se sont exercés dans la routine qu'on vient d'expliquer, on leur apprend le Mécanisme de la construction, en faisant, pour ainsi dire, l'Anatomie de toutes les Phrases, & en leur donnant une idée juste de toutes les parties du Discours, selon les principes de la Grammaire raisonnée.

Ceux qui disent que le nom substantif est celui devant lequel on peut mettre *le* ou *la*, n'en donnent point une idée qui soit prise du fonds des choses, & par conséquent ne suivent point la Grammaire raisonnée, selon laquelle il faudroit dire que le nom substantif est un mot qui signifie une substance, ou quelque chose qui est regardé comme subsistant.

Nos Elèves apprennent la Grammaire selon cette idée. On leur explique toutes les parties du Discours, le nom, le verbe, &c. On leur fait connoître la raison des cas; le nominatif, c'est lorsque l'on nomme le sujet de la proposition; l'accusatif est le cas où l'on met ce qui est le

36 *Méthode pour apprendre*
terme ou l'objet de l'action que le verbe
signifie, &c. & voilà toute la Syntaxe. Ce
n'est point le verbe qui gouverne le cas,
c'est le sens.

Or j'espère faire voir dans ce discours
que cette méthode est à la portée des
jeunes gens qui ont passé par notre rou-
tine, & que la méthode ordinaire deman-
de beaucoup plus d'attention & de con-
tention d'esprit.

§. I.

*La Grammaire raisonnée est à la portée
des jeunes gens qui ont passé
par la routine.*

La raison des enfans est de même na-
ture que la nôtre, & peut-être a-t-elle
l'avantage de n'avoir encore été corrom-
puë que par un petit nombre de préju-
gés. Mais elle n'a point encore la force
de comprendre ce qu'on entend dans un
âge avancé, soit par le petit nombre des
idées qu'ils ont acquises, soit par le peu
de consistance de leur cerveau.

Si l'on veut se donner la peine de bien
considérer ces deux principes, on con-
viendra qu'il n'y a que deux sortes de rai-
sonnemens qui ne soient point à la por-
tée des enfans.

I. Les raisonnemens qui suposent des idées qu'ils n'ont point acquises, ou sur lesquelles on n'a pas pris la précaution de les faire réfléchir. Quand une idée nouvelle se présente, & que cette idée est de l'espece de celles qui suposent une impression déjà formée dans le cerveau, si cette impression antérieure n'est point faite, c'est en vain que l'on se tourmente pour faire comprendre l'idée nouvelle; c'est parler des couleurs à un aveugle, ou expliquer les notes de la Musique à un sourd de naissance; & c'est ici un des grands défauts des Maîtres, qui ne s'appliquent point assez dans leurs leçons à démêler les idées qui n'ont point encore fait d'impression déterminée sur le cerveau de leurs Elèves. On les gronde quelquefois avec aussi peu de raison de ne pas entendre, que si l'on se plaignoit qu'ils ne connoissent pas les personnes qu'ils n'ont point encore vûës, ou le goût des viandes qu'ils n'ont point encore goûtées.

Ainsi avant que de faire observer aux enfans que le nom adjectif, par exemple, marque une qualité ou maniere d'être d'une chose, il faut prendre la précaution de leur donner des exemples de ces manières d'être: prendre un morceau de cire, par exemple, & lui faire changer de

figure pour leur expliquer que *rond* & *quarré* ne font que des manieres d'être de cette cire.

De même avant que de leur expliquer les deux rapports qui se trouvent dans l'action de donner, il est très utile de leur faire donner quelque chose à quelqu'un, & ensuite leur demander : 1°. Qu'avez-vous donné? 2°. A qui avez-vous donné? Alors les impressions que vos raisonnemens suposent, se forment & se gravent dans leur cerveau de telle sorte, que les réflexions se lient facilement avec elles, & les enfans les comprennent avec autant de facilité qu'ils entendent leurs jeux, & les règles qu'ils s'y imposent.

C'est encore sur ce principe que je ne crois pas qu'il soit aussi utile que l'on pense de leur faire étudier les Fables d'Esopé; elles ne nous plaisent à nous que par les applications que nous en faisons, & parce que nous en comprenons toute la morale, parce que nous avons vécu, & elles n'amusent les enfans que par le merveilleux & par la fiction; & c'est un goût que l'on doit combattre & dont on ne doit faire usage que pour l'histoire.

Ainsi je conviens que les enfans, non plus que les personnes avancées en âge, ne sont point capables des réflexions qui

ne trouvent en eux aucune idée déjà acquise. Les idées abstraites suposent dans l'imagination des connoissances avec lesquelles elles puissent se lier ; elles ne sont appellées abstraites que parcequ'elles sont tirées des idées particulières ; elles les suposent donc ; il faut donc imprimer celles-ci avant que de faire aucune mention des autres : sans cette méthode l'esprit le plus sublime ne comprend rien , & avec elle un esprit médiocre conduit ses connoissances au-delà même de sa portée. Que le Theologien ou l'Astronome le plus profond qui n'auroient aucune connoissance du Palais , entendent parler d'appointement ou de Requête civile , ou d'autres termes encore plus simples , ils seront bien moins au fait que le moindre petit Praticien. Telle est la nature de l'esprit humain. Les connoissances ne se devinent point : notre esprit ne se les donne pas plus à lui-même que les cordes d'un instrument de Musique se donnent l'ébranlement qui cause le son. Ainsi il y a un ordre à observer dans l'aquisition des connoissances. Le grand point de la Didactique , c'est-à-dire de la science d'enseigner, c'est de connoître les connoissances qui doivent précéder & celles qui doivent suivre , & la maniere dont on doit grayer

40 *Méthode pour apprendre*
dans l'esprit les unes & les autres.

Les premières connoissances nouvelles que l'on veut donner aux enfans, & peut-être au reste des hommes, ne peuvent point entrer dans leur esprit par la voye du raisonnement, puisque le raisonnement suppose des idées particulieres; le sentiment seul en est la porte. Mais quand ces premières idées sont acquises, on peut & souvent même l'on doit raisonner sur ces idées primitives, & pourvû que les raisonnemens ne suposent point d'autres idées, on trouvera peu de personnes qui ne puissent facilement les concevoir.

Ainsi je ne demande que deux conditions pour faire entendre les raisonnemens de cette Grammaire raisonnée.

La première est un âge proportionné, & cet âge est celui auquel on juge les enfans capables d'étudier les règles de Dèpautère.

La seconde est qu'ils ayent été exercés pendant quelque temps à la routine dont j'ai parlé. Alors comme ils ont vû souvent qu'un mot change de terminaison, tantôt *Dominus*, *Dominorum*, &c. on leur explique pourquoi se fait ce changement. On leur dit que ces différentes terminaisons n'ont été inventées que pour marquer les différens rapports sous lesquels



on considère un même mot, & on leur détaille ces rapports différens qui sont marqués par les cas. *Cœnam apparâre*: *Cœnam* est à l'accusatif, non pas parce qu'*apparâre* le gouverne; mais parce que *Cœnam* est l'objet ou le terme de l'action d'*apparâre*, & que c'est par ce cas que les Latins faisoient connoître qu'ils considéroient un mot comme terme de l'action, lorsqu'ils s'exprimoient par la voix active: on ne trouvera aucune exception de cette règle, pourvû que l'on comprenne bien la signification propre du verbe:

Studere, s'appliquer à: *favere*, être favorable à: *docere*, instruire, & les autres que l'on verra dans le détail de la Syntaxe.

II. La seconde sorte de raisonnemens qui ne sont point à la portée des enfans, ce sont ceux où il y a plusieurs combinaisons à faire; ces raisonnemens excitent une contention d'esprit que le cerveau des enfans n'est point encore en état de soutenir. Or les raisonnemens de la Grammaire raisonnée sont très-simples & très-uniformes, comme j'espère qu'on le reconnoitra dans le Traité de la Syntaxe. La vérité est toujours sensible quand elle est considérée par des esprits préparés, parceque l'objet de la vérité ce sont les choses telles qu'elles sont: or ce qui est

fait impression quand on peut se mettre dans le jour de l'apercevoir.

Un des points principaux de l'éducation, comme je l'ai déjà dit, c'est de former l'esprit des enfans; on doit même étudier autant pour se former l'esprit que pour apprendre. On ne sçauroit rendre de service plus essentiel aux jeunes gens, que de fortifier en eux le goût naturel que nous avons tous pour la vérité: & pour cela on doit toujours leur parler clairement, on ne doit jamais leur donner de règles qui ne soient fondées sur la raison. Cependant dès qu'une réflexion est juste, dès qu'une définition est exacte, au lieu de se donner la peine de la mettre à la portée des enfans, on ne croit plus qu'ils soient en état de la concevoir, sans prendre garde que par cela même elle sera plus aisément comprise, & leur fera plus d'impression, & même de plaisir; car la vérité connue plaît toujours, & les enfans nous font sentir bien souvent, qu'ils ne sont pas incapables de la connoître; & s'ils l'ignorent long-temps, c'est moins leur faute que celle de ceux qui n'ont pas l'art de la leur faire apercevoir.

S. II.

Que la Méthode ordinaire demande beaucoup plus d'attention & de contention d'esprit.

La Méthode ordinaire tombe dans les deux inconvéniens que nous venons de remarquer.

Le premier est de donner des idées qui ne sont point préparées, & le second de donner des règles composées qui ne consistent qu'en mots, ce qui fait que les enfans ne trouvent point au dedans d'eux-mêmes de sentiment intérieur qui les convainque de la vérité de ces règles.

On commence par leur faire apprendre par cœur des mots qu'ils n'entendent point. Ils ne voyent pas pourquoi ces mots changent de terminaison; on leur parle de cas, de déclinaison, de régime, sans aucune préparation; aussi rien ne se lie, rien ne s'acroche pour ainsi dire dans leur esprit, rien n'y fait impression, hors la peine & le dégoût.

En second lieu, y a-t-il de raisonnemens plus composés que les règles que l'on donne sur le *Que retranché*, la particule *On* & les autres prétendues difficultés? Prenez tel Livre de Méthode qu'il

vous plaira, eût-il pour titre *Méthode facile*; on vous dira que » lorsque dans le » françois il y a un *que* après un verbe, » pour tourner ce françois en latin, il faut » retrancher le *que*, & mettre le substantif » qui le suit à l'accusatif, & le verbe à l'infinitif au temps qu'il faut, soit au présent, » si le verbe est au présent, &c. cette règle se trouve même suivie d'un grand nombre d'exceptions qui sont expliquées de la même manière; il n'y a rien qui demande plus de précision & de contention d'esprit, par les différens objets qui doivent être présens à l'imagination en même temps.

N'est-il pas plus simple & plus à la portée des enfans de leur faire observer la différence du Latinisme & du Gallicisme? *Poëta tradunt Saturnum devorasse suos liberos*: Les Poëtes racontent Saturne avoir dévoré ses enfans; & l'on dit en françois: Les Poëtes disent que Saturne a dévoré ses enfans.

A l'égard de la prétendue particule *on*, c'est une syncope du mot *homme*, c'est l'homme en général, & dans un sens indéterminé; c'est pourquoi on dit également *on* ou *l'on* selon que cela convient à l'harmonie de la phrase particulière; ou plutôt cette façon de parler nous vient

de ce que nos peres disoient , comme on le voit dans les anciens manuscrits , *un dit* , ils prononçoient cet *un* à l'italienne *oun* , d'où est venu *on* .

Je dois ceter
re remarque
à M. l'Abbé
Raguener.

En latin on suit d'autres tours , comme nous le dirons en son lieu.

Les règles que l'on donne ordinairement sur toutes ces prétendues difficultés , outre l'inconvénient de n'être pas tirées de la différente façon de penser & de s'exprimer des peuples différens , ont encore celui d'obliger l'esprit de se présenter plusieurs objets à la fois , ce qui est une opération qui suppose une confiance qui n'est point encore dans le cerveau des jeunes gens , & qui se trouve même rarement dans celui des hommes formés.

On tourmente les jeunes gens pendant plusieurs années sur ces difficultés , comme si la Langue Latine ne consistoit qu'en ce seul point ; c'est par là que l'on commence , & c'est par là qu'il faudroit finir.

Si ceux qui ont passé par la Méthode ordinaire veulent bien se rapeller ce premier temps , ils conviendront qu'ils ne comprennoient rien à toutes ces règles , & que s'ils sont parvenus dans la suite à bien exécuter , ce n'a été que par habitude.

Il me semble , dit le P. Lamy , qu'on

Entretiens
sur les Scien-
ces.

me mettoit la tête dans un sac, & qu'on
me faisoit marcher à coups de fouët, me
châtiant toutes les fois que ne voyant
point j'allois de travers.. Je ne compre-
nois rien à toutes ces règles qu'on me
forçoit d'apprendre par cœur, &c.

Scioppius dit qu'il faudroit un grand
nombre d'années & une étude bien assi-
duë pour comprendre & pour retenir
cette multitude infinie de règles & d'ex-
ceptions.

De plus, on fait faire l'application de
ces règles & de ces exceptions en faisant
mettre du françois en latin. Ne faut-il pas
bien de l'attention & de l'étenduë d'es-
prit pour apliquer la règle, & plus en-
core pour le choix des mots? On est obli-
gé de chercher ces mots dans un Diction-
naire, il faut deviner celui qui convient
à la phrase particulière, démêler le ter-
me propre d'avec le figuré; en un mot
sçavoir ce qu'on n'a point encore appris:
aussi n'est-ce qu'au bout de cinq ou six
ans que l'on commence à faire des thé-
mes suportables. Si au lieu de cet exer-
cice aussi pénible qu'inutile, & dans la
forme & dans le fond, on avoit passé la
moitié de ces années à apprendre des mots
latins, & à expliquer les Auteurs selon la
traduction littérale, en remarquant avec

soin la différence qui se trouve entre le tour latin & le tour françois ; n'est-il pas évident que l'on tourneroit alors le françois en latin avec bien plus de facilité & de succès ? Tout le monde convient que ce premier latin des enfans n'est qu'un mauvais françois habillé à la latine : en effet peut-on tirer de son cerveau ce qui n'y est point entré ?

La jeunesse n'est point le temps de la récolte & des productions : c'est celui de semer & de faire des provisions. Ainsi ce n'est qu'après que les jeunes gens n'ont plus de difficultés sur les Déclinaisons, les Conjugaisons & la Syntaxe, par l'application fréquente qu'ils en ont faite dans l'explication des Livres latins ; en un mot, ce n'est qu'après qu'ils ont étudié les originaux qu'on doit les exercer à faire des copies, je veux dire à rendre du françois en latin.

L'usage contraire n'est point naturel : il remplit la principale partie des premières années, temps précieux que l'on pourroit employer à des exercices utiles ; & il est cause que dans l'espace de sept ou huit ans on n'a parcouru que quelques endroits détachés d'un petit nombre d'Auteurs, sans avoir jamais entendu parler d'aucune science, ni de rien de tout ce

qui est en usage dans les sociétés policées.
Ce qui fait que lorsqu'ils entrent dans le monde il semble aux autres & à eux-mêmes qu'ils arrivent dans un pays nouveau :

Petr.

Ut cum in forum venerint existiment se in alium terrarum orbem delatos.

Cet usage a encore un inconvenient considérable, c'est que comme les enfans dans le cours de leurs études, occupés à faire des thèmes, ne voyent que peu d'ouvrages des Auteurs latins, ils n'entendent point ce qu'ils n'en ont pas lû; ainsi ils ne sont point en état de se plaire dans la lecture de ces Auteurs, parcequ'ils ne peuvent pas les lire sans Maître: & comme l'occasion de rendre du françois en latin ne se présente presque jamais dans l'usage du monde, ils oublient ce qu'ils en ont appris; & c'est ainsi que se perd le fruit de tant d'années précieuses, passées dans une peine qui devient inutile pour le reste de la vie.

Mais mon principal dessein n'est que de faire observer ici la contention d'esprit que demandent les règles communes & les thèmes, aussi bien que les inversions des Auteurs qu'on fait expliquer, & je me restrains à cette seule observation, afin de bien faire remarquer à ceux qui seront surpris de voir donner à des enfans

une

une Grammaire raisonnée, que la Méthode ordinaire a bien plus de combinaisons, & par conséquent suppose plus de consistance dans l'esprit des enfans que celle que je propose : ainsi quand celle-ci ne seroit pas incomparablement plus facile, parcequ'elle est fondée sur la nature ; attention pour attention, peine pour peine, ne vaut-il pas mieux accoutumer les enfans à la vérité ? N'est-il pas plus raisonnable de remplir leur imagination & leur mémoire d'idées utiles, qui soient autant de préparations pour ce qui se présentera à eux dans la suite, & dont ils puissent faire usage dans le cours de leur vie ?

Je ne sçai aussi pourquoi on fait apprendre par cœur des règles latines ou françoises. Je ne parle point de l'obscurité des unes & peut-être des autres ; mais il me semble que dès qu'il s'agit de règles il ne s'agit plus de mémoire. Comme les règles ne sont autre chose que des observations, elles ne doivent être fondées que sur la raison ; & quand elles ont été une fois bien comprises, on ne se sert plus, pour ainsi dire, que de la mémoire de la raison, & cette mémoire n'est jamais l'esclave des paroles.

D'ailleurs les règles ordinaires, com-

D

me je l'ai déjà remarqué, ne sont tirées que de l'arrangement de quelques mots sans être prises du fond des choses : aussi sont-elles presque toutes fausses, toujours suivies d'exceptions, & toujours oubliées.

On tombe encore dans un autre inconvénient, c'est que l'on regarde les Sciences comme autant de pays différens où l'on ne fait voyager les enfans que successivement. Ce n'est qu'en Rhétorique qu'ils aprennent qu'il y a dans le Discours un sens propre & un sens figuré ; comme si un enfant que l'on juge capable d'entendre les règles de Despautère, ne pouvoit pas comprendre que la lumière du Soleil & la lumière de l'esprit sont deux expressions différentes, dont l'une est au propre & l'autre au figuré par une espee de comparaison. Ce n'est qu'en Philosophie, c'est-à-dire sept ou huit ans après leur entrée dans le pays latin, qu'on leur explique ce que c'est qu'une proposition, &c. Jusques-là il semble qu'on évite de les éclairer par des observations simples & naturelles, pendant qu'on les accable de préceptes & de règles combinées qui ne servent qu'à les troubler. Je voudrois leur apprendre en chemin faisant tout ce qui est à leur portée, & qui peut exciter & satisfaire leur curiosité.

Enfin on doit éviter avec soin de les embarrasser par des équivoques, comme on ne fait que trop souvent, sous le prétexte frivole d'un badinage toujours nuisible.

Je n'entrerais point dans un parallèle plus détaillé entre la Méthode ordinaire & celle que je propose; les personnes raisonnables me comprendront bien, & ce n'est qu'à ceux-là que je parle.

Toute cette Méthode se réduit donc à faire apprendre beaucoup de mots latins, en faisant expliquer long-temps littéralement selon l'ordre de la construction simple, & que ce qu'on explique soit utile comme le Catéchisme, la Fable, & notre *Brevis & lucida Naturæ, Artis & scientiarum notitia, ad usum studiosæ juventutis*. Enfin à ne faire écrire que des mots utiles, comme les préterits & les supins, & les mots principaux que l'on a remarqués dans l'explication.

Ensuite on apprend à décliner & à conjuguer, & les règles de la Grammaire raisonnée, qui étant fondées dans la nature & dans la raison, ne sont point sujetes à exception, forment l'esprit, & ne sont point oubliées.

Que s'il arrivoit qu'un enfant ne les comprît pas d'abord, je demande s'il

comprendroit plus aisément les règles ordinaires? On éprouve tous les jours le contraire, les fautes où l'on continue de tomber après plusieurs années en font la preuve; ainsi en ce cas-là on doit passer outre, & attendre que l'esprit se forme à force d'exemples & de répétitions; attente pour attente, ne vaut-il pas mieux que ce soit en faveur de la vérité?

Au reste, je ne dissimulerai point l'objection triviale que l'on fait contre toutes les Méthodes nouvelles; elles n'ont jamais de long succès, dit-on, & l'on est toujours obligé de revenir à la Méthode ordinaire.

Mais on ne prend pas garde que les Méthodes réformées demandent des soins & des détails qui trouvent souvent des obstacles, & alors on retombe dans la Méthode ordinaire, c'est-à-dire dans une certaine pratique où les choses vont comme elles peuvent.

Ainsi ce n'est pas l'excellence de la Méthode ordinaire qui triomphe de la réforme, c'est la négligence, l'incapacité, l'insuffisance, & souvent même, si je l'ose dire, une avarice qui ne connoît pas ses véritables intérêts, en refusant les petites dépenses nécessaires pour le détail.

Il en est des Méthodes comme des chemins : on marche plus aisément dans un chemin bien entretenu , où l'on a comblé les fossés & les ornieres , d'où l'on a ôté les pierres & les pointes des rochers ; mais si ceux qui sont préposés pour l'entretien des chemins manquent de soins , les voyageurs n'auront plus qu'une route difficile , & retrouveront le chemin tel qu'il étoit , ou plus mauvais qu'auparavant.

Ainsi toute l'objection se réduit à prouver que peu de personnes ont l'esprit de détail , & sont capables de s'y prêter , & j'en conviens.

F I N.

ON joint ici le Poëme séculaire d'Horace qui est à la fin du Livre des Epodes, afin de faire voir l'usage de cette Méthode. On a ajouté quelques Remarques pour donner une intelligence plus entière du texte, & pour rendre raison de la Traduction littérale.

Au reste, ne faites expliquer le texte de l'Auteur qu'après que vous aurez bien fait apprendre la Traduction interlinéaire.

LE POEME SÉCULAIRE D'HORACE.

EXPOSITION DU SUJET.

Tous les cent-dix ans les Romains devoient célébrer des Fêtes solennelles en l'honneur des Dieux, pendant trois jours & pendant trois nuits. Ces Fêtes ou ces Jeux qu'on apelloit Séculaires, devoient être célébrés suivant une prétendue prédiction contenue dans les Livres des Sibylles, qui annonçoient que l'Empire Romain se maintiendrait dans toute sa gloire, tant que ces Fêtes seroient exactement célébrées.

Ces Livres des Sibylles, qui n'étoient recommandables que par la crédulité des Romains, étoient gardés par quinze Prêtres dans le Temple qu'Auguste avoit fait bâtir sur le Mont Palatin en l'honneur d'Apollon.

Ces Jeux furent faits sous Auguste avec un appareil & une magnificence extraordinaires. Après que pendant les deux premiers jours, & les deux premières nuits, on eut chanté des hymnes en divers Temples en l'honneur des Dieux; le troisième jour on se rendit dans le Temple d'Apollon Palatin, & là un chœur de vingt-sept jeunes garçons, & un chœur de vingt-sept jeunes filles, chantèrent, en se répondant, l'hymne que voici en l'honneur d'Apollon, de Diane, & des Parques. Horace l'avoit composée par l'ordre d'Auguste, comme l'Auteur de la vie de ce Poète nous l'apprend.

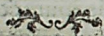
Suet. in Vita Horatii.

D iv

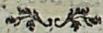
Q. HORATII FLACCI

CARMEN SÆCULARE.

Phœbe, sylvarumque potens Diāna;
 Lūcidum cœli decus, ô colendi
 Semper, & culti; datè quæ precāmur
 Tēmpore sacro.



Quo, Sibyllīni monuere versus
 Virgines lectas, puerosque castos,
 Dīs quibus septem placuere colles,
 Dicere carmen.



REMARKES.

1. POTENS SYLVARUM. C'est ici une façon de parler que les Latins avoient imitée des Grecs. Les Grecs mettent le génitif après l'adjectif en sous-entendant la préposition *en* qui gouverne le génitif, comme nous disons en françois *plein de*, &c. Le voisinage des Grecs, & sur-tout celui de la grande Grèce qui étoit dans l'Italie même, & plus encore leur réputation dans les lettres, a fait prendre aux Latins plusieurs de leurs façons de parler.

2. AUSQUELS LES SEPT MONTAGNES DE ROME ONT PLÙ; c'est-à-dire, qui ont pris Rome sous leur protection: ces sept montagnes étoient le mont Aventin, le Palatin, le Capitolin, le Viminal, l'Esquilin, le Quirinal & le mont Cælius. Dans la suite on ajouta le Vatican & le Janicule.

O Phœbe, atque Diāna potens sylvārum
 O Phœbus, & Diane puissante des forêts;
 qui es Déesse

(ô vos) decus lūcidum cali, ô (vos)
 ô vous ornement brillant du ciel, ô vous

colendi semper, &
 qui devez être honorés toujours, &

culti semper; date
 qui avez été honorés toujours; donnez
 accordez-nous

(ea negotia) quæ precāmur
 ces choses que nous prions
 ce nous vous demandons

(in hoc) tempore sacro:
 dans ce temps sacré:

(In) quo versus Sibyllini monuere
 dans lequel les vers Sibyllins ont averti
 des Sibylles

virgines lectas, atque pueros castos,
 les vierges choisies, & les jeunes garçons chastes,
 pieux,

dícere carmen Diis, quibus
 de dire un cantique aux Dieux, auxquels
 de chanter

septem colles (Romæ) placuere.
 le sept collines de Rome ont plu.

Alme fol, curru nítido diem qui
 Promis & celas, áliufque & idem
 Náfcercis; poffis nihil urbe Romá
 Vífcere majus.

Ritè maturos aperire partus
 Lenis Ilithyia, tuére matres,
 Sive tu Lucína probas vocári
 Seu Genitális.

3. ALME: *Almus* vient d'*alere*, il fe prend pour *salutaire, favorable, doux*; mais je ne crois pas qu'on doive le traduire par *beau*.

4. PRÆ signifie *devant, avant, plus que*; c'est une préposition qui marque préférence, *præ nobis beatus* Cic. *heureux avant nous*; c'est-à-dire, *plus heureux que nous*. C'est cette préposition qui gouverne l'Ablatif qu'on met après le comparatif; je la traduis ici par *que* pour plus grande facilité: elle signifie aussi *à cause*.

5. ILITHYIA *ειλειθυια* ab *ιλαθη* *venio*, quod *Lucina* invocetur ut partus veniat in lucem.

SIVE TU PROBAS VOCARI: Les Payens portoient la superstition jusqu'à croire qu'il y avoit des noms plus agréables aux Dieux les uns que les autres, & sous lesquels ils aimoient mieux être invokés; & ils craignoient de s'y méprendre.

6. LENIS APERIRE. Il n'y a rien de si commun en grec & en latin qu'un infinitif après un adjectif sur-tout dans les Poëtes: c'est encore une façon de parler que les Latins ont prise des Grecs. Les Langues vulgaires mettent une préposition entre deux, & cette préposition nous fait connoître celle qu'il faut sous-entendre en grec & en latin, comme la Méthode de P. R. l'a remarqué dans l'avertissement de la Regle 8. de la Syntaxe: cependant je n'ai pas osé en exprimer; il suffit en effet d'observer que c'est une façon de parler prise des Grecs. *Lenis aperire, id est, Lenis in aperiendis seu producendis paribus: quæ leniter, seu cum minimo dolore producis partus.*

Sol ^{alme} qui 3.
Soleil, qui anime & nourris toutes choses, qui

promis & celas diem (cum) curru
fais paroître & caches le jour avec un char

nítido, (arque qui) nálceris álius &
brillant, & qui renais autre &
différent

idem, (útinam) possis vífere
le même, que tu puisses voir
puisses-tu ne rien voir

nihil majus (præ) urbe Romæ; 4.
rien plus grand que la Ville Rome.
de plus puissant de Rome

O Ilithyia lenis aperire 5. 6.
O Ilthyie douce à ouvrir
qui mets doucement au jour

ritè partus matúros, tuère
à propos les enfantemens mûrs, protege
les enfans prêts

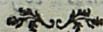
matres; síve tu probas vocári
les mères; soit que tu aprouves d'être apellée
aimes

Lucína, seu Genitalis. 7.
Lucine, ou Genitale.

Parce precor gravidis facilis Lucina puellis,
Maturumque utero molliter aufer onus. *Op. Fast. 2.*

7. LUCINA: ce mot vient de lux, parcequ'elle met-
toit les enfans au jour, aut quia principium tu. *Dea lucis*

Diva producas sôbolem, Patrumque
 Prosperes decreta super jugandis
 Fémînis, prolifque novæ ferâci
 Lege maritâ.



habes. (Ovid. Fast. 2.) On l'appelloit aussi en cette qualité *Juno Lucina*. *Juno* en cette occasion ne signifie point la Déesse *Junon*, femme de *Jupiter*, qui présidoit aux noces : c'est plutôt une épithète de *Lucine* appelée *Juno à Juvando*, quasi *juvans*. C'est ainsi que les Génies des femmes s'appelloient *Junones*, & ceux des hommes *Genii*, car les Payens croyoient qu'il y avoit une Divinité attachée à chaque personne. *Singulis aut Genium aut Junonem dederunt.* (Sen. Ep. 110.)

8. LEGE MARITA. La Loi concernant les Mariages. Les Payens qui n'étoient occupés que des avantages temporels avoient condamné le Célibat : il y avoit des peines pour ceux qui ne se marioient point, ils étoient incapables de recueillir des successions : *Cælebs capere hæreditatem prohibetur propter legem Juliam.* (Ulp. in frag. Tit. 22.) *Qui hæredes institui possunt.* Auguste avoit renouvelé cette Loi : *Leges quasdam ex integro sanxit, ut de adulterio, de pudicitia & de maritandis ordinibus quam aliquantò severius emendavit.* (Suet. in vitâ Aug.) Cette Loi fut abrogée par Constantin & par d'autres Empereurs Chrétiens, comme il paroît par le Titre du Code de *infirmandis pœnis celibatus & orbitatis*.

Au reste, Horace a dit *Lege maritâ*, comme Propertius a dit *maritâ fides* : Plaute *marita pecunia* ; Cicéron *marita domus*, &c. Un sçavant Commentateur moderne croit que *marita* est ici l'imperatif du verbe *maritare* ; mais il ne me paroît pas qu'il soit du génie de la Langue Latine, de mettre ces sortes de verbes sans aucun régime, surtout à l'actif : *Maritai vite populos.* Hor. &c.

D'ailleurs le passage de Suetone, qui nous apprend que cette Loi s'appelloit de *Maritandis*, nous fait encore bien voir qu'Horace a pu l'appeler *maritâ*, sans craindre de n'être pas entendu.

(O) Diva (precámur ut) producas
 O Déesse nous prions que tu étendes
 tu portes bien loin

foiblem (Romanórum), atque ut
 la postérité des Romains, & que

prosperes Decréta Patrum
 tu fasses réussir les Décrets des Pères
 les Arrests des Sénateurs

super féminis jugandis
 sur les femmes qui doivent être mariées
 touchant

atque super lege maritalá
 & touchant la Loi Maritale
 concernant les Mariages

feráci prolis novæ,
 qui portera l'abondance d'une race nouvelle.

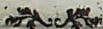
(sub te favente.)
 sous toi favorisant
 si tu la favorises.

8:

Certus undenos decies per annos
 Orbis, & cantus, referatque ludos
 Ter die claro, totiesque gratâ
 Nocte frequentes.



Vosque verâces cecinisse Parcæ;
 Quod semel dictum est, stabilisque rerum
 Terminus servat, bona jam peractis
 Jûngite fata.



9. DECIES UNDENOS, dix fois onze ans; c'est-à-dire cent-dix ans, un siècle. Servius remarque que le siècle a été pris pour l'espace de cent-dix ans, quelquefois pour mille, souvent pour moins.

10. REFERAT TER DIE CLARO; c'est-à-dire pendant trois jours & trois nuits.

11. PARCÆ: communément on tire l'étymologie de ce mot quia nemini parcunt, par Antiphrase; sic lucus, dit Servius, quod non luceat. Mais Augustin Dathus, Sanctius, & quelques autres guidés par des idées plus justes, disent que l'Antiphrase est une espèce d'ironie, & suppose plusieurs mots; & par conséquent ne sauroit avoir lieu dans l'étymologie d'un seul: il y a en effet je ne sçai quoi d'opposé à l'ordre naturel de nommer une chose par son contraire, d'appeler lumineux un objet, parcequ'il est obscur.

Parcæ, selon ces Auteurs, vient ou de parcus, quia parcè nobis vitam tribuunt, ou de partiri, parcequ'elles partagent aux hommes le bien & le mal, & déterminent le cours de leur vie, ou enfin parceque leurs fonctions sont partagées entre elles. Parcæ quasi partitæ:

Clotho colum retinet, Lachesis net, & Atropos occat.

A l'égard de Lucus, il vient ou d'un mot étrurien, selon Sanctius, ou plutôt à lucendo; parceque comme il n'étoit

(Precāmur	ut)	orbis	certus
Nous te prions	que	un cercle	certain
		une révolution	constant

annōrum (ductus)	per	décies	undēnos	9.
d'années	conduit	pendant dix-fois	onze	
	fait		cent-dix	

annos, réferat	ter	(in)	die	10.
ans, ramène	trois fois de suite	dans	un jour,	

claro,	tótiesque	(in)	nocte
brillant,	& autant de fois	dans	une nuit

gratā,	&	cantus	atque	ludos
agréable,	&	les chants	&	les jeux

frequentes :

célébrés par un grand concours de monde :

Vosque	(ô)	Parcæ	veraces	11.
Et vous	ô	Parques	véridiques	

cecinitse ;	(namque)	términus
après avoir chanté,	cār	un terme
dans vos prophéties ;		une borne

stabilis	rerum	feruat (illud)	12.
qui donne la stabilité	des choses	garde ce	
		maintient	

quod dictum est	semel (à vobis),	jūngite
qui a été dit	une fois par vous,	ajoutez

fata bona	(fatis)	jam peractis.
des destinées bonnes	aux destinées déjà passées.	
heureuses		

Fértilis frugum, pécorisque Tellus
 Spíceâ donet Cérèrem coronâ:
 Nùtriant fetus & aquæ salúbres,
 Et Jovis auræ.

Cóndito mitis plácidusque telo;
 Súpplices audi púeros, Apollo;
 Síderum regína bicornis, audi
 Luna, puellas.

pas permis par respect de couper de ces bois, ils étoient fort épais, & par conséquent fort obscurs; ainsi le besoin autant que la superstition, avoit introduit l'usage d'y allumer des flambeaux. Voyez l'Apotogétique de Tertullien qui se moque de cet usage.

12. STABILIS RERUM, id est, dans *stabilitatem rerum*, qui donne la stabilité, qui rend les choses stables. *Dare stabilitatem*, est de Cicéron.

Ces adjectifs qui viennent des verbes peuvent quelquefois être considérés comme renfermant le substantif qui gouverne le génitif suivant, de la même manière que *pœnitet* se réduit à *pœna tenet*; mais à moins que cela ne soit bien clair; il vaut mieux s'en tenir à l'Hellénisme qui est la véritable raison de ces génitifs, comme nous l'avons remarqué sur *potens sylvarum*. Il en est de même de *ferax prolis novæ*, &c.

Ce qu'Horace dit ici fait allusion à l'usage des termes ou bornes. Sous les ruines du Capitole on trouva une Statue du Dieu Terme, qui y avoit été mise pour assurer la perpétuité de l'Empire Romain.

13. SPICEA. Il faut faire bien remarquer ces adjectifs que nous sommes obligés de rendre par des substantifs avec le secours de la préposition *de*. Notre langue est quelquefois plus pauvre, & quelquefois plus riche que la latine.

14. DONET CEREREM. Les Latins disoient *donare aliquem dono*, comme nous disons combler quelqu'un de
 Precámur

(Precamur Nous prions	ut que	Tellus la terre	fertilis fertile	(à par	
proventu) l'abondance à venir		frugum de fruits	pécorisque, & de bétail,		
donet gratise	Cécerem Cerès	à de	corona une couronne	spicea, & d'épics, &	13. 14.
(ut) que	aquaë des eaux	salubres salutaires saines	& &	auræ les airs un air sain	
Jovis de Jupiter	nútriant nourrissent	fetus. ces productions.			15.
Apollo Apollon	mitis doux	placidusque & paisible	(à après	telo ton dard tes traits	16.
cóndito, enfermé,	audi écoute	púeros les jeunes garçons	fúpplices. suplians qui te prient.		
ô ô	Luna Lune	bicornis, à deux cornes,	regína reine	síderum des astres	17.
audi écoute	puellas. les jeunes filles.				

Roma si vestrum est opus, Iliaque
 Littus Etruscum tenuere turmæ,
 Jussa pars mutare lares & urbem
 Sospite cursu :

bienfaits, le gratifier, le pourvoir : c'est pourquoi on disoit au passif *donatus, donari*, &c. ils disoient aussi *donare aliquid alicui*. La Traduction littérale bannissant toutes les remarques sur les différens régimes des verbes, ne considère que le tour, qui étoit dans l'esprit de celui qui a parlé. Ainsi quand on trouve *circumdare custodias alicui* Cic. c'est donner des gardes à quelqu'un autour de lui ; & de même *circumdare mœnia oppido* Cic. donner des murailles à une Ville tout autour, *circumdare oppidum mœnibus*, César, c'est enfermer une Ville de murailles.

15. **FETUS** signifie toute sorte de productions, & ne tombe pas seulement sur *pecoris* : *fetus terræ*, Cic. *fetus animi*, &c.

16. **TELO**. *Telum*, signifie toute arme à jeter de loin. **A TEO**. La préposition à marque en général le terme ou le départ d'où une chose vient, & c'est pourquoi elle signifie aussi après : à *Jentaculo*, Plaute, après le déjeuner ; à *cœnâ*, après le souper ; à *Mundo condito*, à *Pueriniâ* : & dans Virgile *Æn. 1. revocato à sanguine Teuceri*, après avoir rapellé le sang de Teucer. Je supplée cette préposition en ce sens devant plusieurs ablatifs.

17. **BICORNIS**. On croit que ces Jeux Séculaires ont été célébrés dans le tems de la nouvelle Lune.

LUNA quasi Lucina, de Lucère.

18. **SOSPES**, qui est échapé de quelque danger : il faut se rapeller ici l'histoire du voyage d'Enée décrit dans Virgile.

Si Roma est vestrum opus, atque si
 Si Rome est votre ouvrage, & si

turmæ ilia tenuere littus
 des troupes troyennes ont possédé le rivage
 d'Ilium

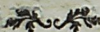
etruscum, (hæ turmæ quæ erant)
 étrurien, ces troupes qui étoient
 de l'Etrurie.

pars (Trojanorum) iussa (à
 une partie de Troyens commandée par
 une troupe

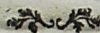
vobis) mutare lares
 vous de changer leurs lares
 leur Dieux domestiques

& urbem (à) curia sospite: 18.
 & leur ville par une course heureuse:
 une navigation

Cui, per ardentem sine fraude Trojam,
 Castus Ænéas Pátriæ superstes,
 Líberum munívit iter; datúrus
 Plura relictis:



Dí probos mores dócili juventæ,
 Dí senectúti plácidæ quiétem,
 Rómulæ genti date remque prolemque
 Et decus omne.



19. DATURUS PLURA. Ces plus grand avantages, c'est l'Empire Romain, qui devoit être donné à la postérité d'Enée & à celle de ses compagnons.

20. ROMULÆ GENTI. *Romulus*, *a*, *um*, adj. On dit aussi *Romuleus*, *Romulidæ*, *arum*, & *Romulides*, *um*. Je ne fais cette remarque, que parceque je ne sçai par quelle fatalité ces mots, qui sont dans Horace, Virgile, Marcial, &c. ne se trouvent point dans les Dictionnaires ordinaires.

Cui (parti) castus Ænéas superstes
 A laquelle troupe le chaste Enée survivant
 le pieux

Patriæ, munivit sine fraude
 à sa patrie, fit sans danger
 ouvrit sans qu'il leur arrivât aucun mal

iter liberum per Trojam
 un chemin libre au travers de Troye

ardentem, daturus (bona) 19.
 ardente, devant leur donner des biens
 en feu, destiné à leur donner des avantages

plura (præ) relictis.
 en plus grand nombre que ceux qu'ils avoient laissés.

Dii (date) probos mores juventæ
 Dieux donnez de bonnes mœurs à la jeunesse

dócili, Dii (date) quiétem
 susceptible d'instruction; Dieux donnez le repos

senectúri placidæ, date
 à la vieillesse qui aime la tranquillité, donnez

genti Rómulæ remque 20.
 à la race de Romulus & du bien
 au peuple Romain

prolemque & omne decus.
 & une longue postérité & tout honneur
 toute sorte de gloire.

Quique vos bobus veneratur albis,
 Clarus Anchisæ Venerisque sanguis,
 Imperet bellante prior, jacentem
 Lenis in hostem.

Jam mari terraque manus potentes
 Medus Albanasque timet secures;
 Jam Scythæ responsa petunt, superbi
 Nuper & Indi.

21. CLARUS ANCHISÆ SANGUIS. On doit entendre ceci d'Auguste personnellement, comme d'anciens Commentateurs l'ont remarqué. Il étoit de la race des Jules par sa mère Accia, fille de Julie, sœur de Jules César; & il avoit été adopté par cet Empereur. La Famille des Jules prétendoit descendre de Iule fils d'Enée, & Enée étoit fils d'Anchise & de Vénus.

22. ALBANAS. Les habitans d'Albe furent transférés à Rome sous le Roi Tullius Hostilius, & ne firent plus qu'un même Peuple avec les Romains. C'est une façon de parler figurée, la partie pour le tout, Méronymie.

SECURES. Les Haches que l'on portoit devant ceux qui étoient revêtus des premières Dignités de la République. *Timet secures.* C'est encore une expression figurée pour dire il craint les Romains.

23. RESPONSA PETUNT; nous écrivit pour savoir nos volontés, demandent nos ordres.

(Atque precamur ut ille) fanguis clarus 21.
 Et nous prions que *ce* sang illustre

Anchisæ Vénérisque qui vos veneratur
 d'Anchise & de Vénus qui vous honore

(à) bobus albis imperet prior
 par des bœufs blancs, commande ayant l'avantage

præ hoste bellante, lenis
 avant un ennemi qui lui fait la guerre, & doux
 sur

in hostem jacentem.
 envers un ennemi abatu.
 qui se rend.

Jam Medus timet manus potentes
 Déjà le Mede redoute nos mains puissantes

(in) terrâ marique atque secures Albânes. 22.
 en terre & sur mer & les haches Albaines.
 sur Romaines.

Jam Scythæ & Indi nuper
 Déjà les Scythes & les Indiens peu auparavant

superbi petunt responfa. 23.
 fiers demandent des réponses.
 des décisions.

Jam fides, & pax, & honor, pudorque
 Priscus, & neglecta redire virtus
 Audet, appâretque beâta pleno

Côpia cornu.

Augur, & fulgente decôrûs arcu
 Phœbus, acceptusque novem Camenis,
 Qui salutâri levat arte fessos
 Cörperis artus;

* SI PHŒBUS. Le Si est de la Strophe suivante.

24. CAMENIS. Les Muses, quasi *Casména*, ce mot vient de *carmen*, on disoit autrefois *casmen*. Varron.

25. ARTE SALUTARI. Apollon étoit l'Inventeur de la Médecine, *inventum Medicina meum est*. Ovid. Mer. Esculape son fils en étoit le Dieu d'une maniere plus particuliere.

26. ARTUS; c'est proprement les jointures du corps, il signifie les membres dans un sens plus étendu. Racine, *Arto*. Je réserve.

Jam fides, & pax, & honor
 Déjà la bonne foi, & la paix, & l'honneur

pudorque priscus, & virtus neglecta
 & la pudeur ancienne, & la vertu négligée

audet redire, & beata copia apparet
 ose revenir, & l'heureuse abondance paraît

(cum) cornu pleno.
 avec sa corne remplie.

Si * Phoebus Augur, & decorus
 Si Phébus Augure, & orné
 Dieu des Augures,

(ab) arcu fulgente, acceptisque novem
 par un arc brillant, & reçu aux neuf
 agréable

Caménis, qui (ab) arte salutari levat 24. 25.
 Muses, qui par un art saluaire soulage
 guérit

artus fessos corporis;
 les membres abatus du corps;
 malades

Si Palatīnas videt æquus arces,
Remque Romānam, Lātiumque felix;
Alterum in lustrum, mēliusque semper

Prōroget ævum.

Quæque Aventīnum tenet Algidumque,
Quīndecim Dīana preces virōrum
Guret, & votis puerōrum amīcas

Applicet aures.

27. PALATINAS ARCES. Le Palais d'Auguste étoit sur le mont Palatin. *Habitavit primum juxta Romanum forum . . . postea in Palatio. Suet. in vitâ August.* Ce mont avoit été la demeure des Rois de Rome, d'où vient *Palatia*, les Maisons Royales. Auguste après la Bataille d'Actium avoit fait bâtir un Temple superbe à Apollon sur le mont Palatin.

28. ALTERUM IN LUSTRUM. *Lustrum* ne se prend pas ici pour le lustre qui revenoit tout les cinq ans; mais pour les expiations séculaires. Le *semper* tombe également sur *alterum* & sur *melius*, prorogé toujours de siècle en siècle.

Si, (inquam, ille Deus) æquus videt
 Si, dis-je, ce Dieu favorable regarde
 regarde favorablement

arces Palatinas, (utinam) 27.
 les grands édifices du mont Palatin, que

proroget semper remque Romanam
 il proroge toujours & la chose Romaine
 il conserve la République Romaine

atque felix Lætium in alterum
 & l'heureux Lætium dans un autre
 le pais Latin

lustrum (atque in) ævum 28.
 lustre & dans un siècle
 temps d'expiation un temps

semper melius. (Atque utinam)
 toujours meilleur. Et que

Diana quæ tenet montem
 Diane qui possède le mont
 a un Temple sur

Aventinum Algidumque, curet preces
 Aventin & le mont Algide, exauce les prières
 fasse attention aux

quindecim virorum (custodum carminum)
 des quinze hommes gardiens des vers

Sibyllarum) & (utinam) applicet aures
 des Sibylles & que elle prête des oreilles

amicas votis puerorum.
 amies aux vœux des jeunes gens.
 favorables

Hæc Jovem sentire, Deosque cunctos
 Spem bonam, certamque domum reporto,
 Doctus, & Phoebi chorus, & Diána
 Dicere laudes.

29. CHORUS REPORTO. On regarde ici le chœur comme une personne; cela est ordinaire chez les anciens: d'ailleurs le chœur, quoique composé de plusieurs personnes, n'est considéré que sous une idée singulière, comme quand on dit une troupe, une Ville, une Armée, &c.

30. SPEM REPORTO DEOS SENTIRE: c'est une façon de parler latine; on dit en françois, je m'en retourne avec une confiance entière que les Dieux ont ces sentimens. Les difficultés sur les *que* qui font tant de peine aux jeunes gens, s'évanouissent par cette manière d'expliquer. Il n'y a qu'à faire remarquer la façon de parler latine, que quelques langues vulgaires conservent encore aujourd'hui, & opposer la façon de parler françoise. Ceux qui donnent d'autres règles, font précisément, comme si pour apprendre que le pain se dit *panis*, ils disoient qu'il faut conserver la première syllable *pa*, ensuite mettre l'*n* ayant l'*i*, & ajouter une *s*.



(Ego)	chorus	doctus	dícere	laudes	29.
Moi	chœur	instruit	à dire	les louanges	
			à chanter		

&	Phœbi	&	Dianæ	reporro	(ad)	30.
&	de Phébus	&	de Diane	je remporte	à	

domum	spem	bonam	certamque
ma demeure	une espérance	bonne	& assurée

Jovem	cunctosque	Deos
Jupiter	& tous	les Dieux

sentire	(hæc	negotia).
penser	ces	choses.
avoir ces sentimens		



*On donnera TERENCE, HORACE, VIR-
GILE, & JUVENAL dans le même ordre.*



SYNTAXE.

*Voici les Demandes que l'on fait ensuite
pour apprendre la Syntaxe.*

D. Pourquoi *Phæbe* est-il au vocatif ?

R. Parceque c'est à *Phæbus* à qui on adresse la parole. Le vocatif vient de *vocare* appeler.

D. Pourquoi est-il au vocatif singulier ?

R. Parcequ'on ne parle que d'un seul.

D. *Scythæ & Indi petunt reponſa* : Pourquoi *Scythæ & Indi* font-ils au nominatif ?

R. Parcequ'ils font le ſujet de la proposition.

D. Qu'est-ce qu'une proposition ?

R. Une proposition est un aſſemblage de mots qui font un ſens déterminé, ou bien, c'est un jugement énoncé.

D. Qu'est-ce que juger ?

R. C'est penser une choſe d'une autre, comme

La Terre est ronde.

La Vertu est aimable.

Le Soleil est lumineux.

Quand je pense que *la Terre est ronde*, c'est un jugement. Quand je le dis, c'est une proposition.

D. Qu'est-ce que le ſujet de la proposition ?

R. Le ſujet de la proposition c'est ce dont on juge, comme *la Terre est ronde* : *la Terre*, est le ſujet de la proposition; c'est-à-dire, que c'est de *la Terre* que je juge qu'elle est ronde.

D. Pourquoi est-ce que dans cette proposition *Scythæ & Indi petunt reponſa*, *Scythæ & Indi* font le ſujet de la proposition ?

R. Parce que c'est d'eux que l'on dit qu'ils demandent des réponses, c'est d'eux que l'on juge; & c'est pourquoi on les met au nominatif, c'est-à-dire au cas où l'on nomme ce dont on juge.

D. N'y a-t-il que le sujet à remarquer dans une proposition?

R. Il y a encore le verbe & l'attribut.

D. Q'est-ce que le verbe?

R. C'est le mot qui marque que l'on juge; c'est-à-dire, que l'on pense une chose d'une autre: par exemple, *la Terre est ronde*; le mot *est*, c'est le verbe, c'est-à-dire que c'est le mot qui marque que je juge que la Terre est ronde: *Ronde*, est l'attribut, c'est-à-dire que c'est ce que je pense de la terre; c'est la propriété que je lui attribue.

D. N'y a-t-il que la mot *être* qui soit un verbe?

R. Outre ce verbe simple, il y a encore tous ceux qu'on peut appeler composés ou adjectifs, parcequ'ils renferment le verbe simple & l'attribut: comme *sedet* il est assis; *sapit* il est sage; *favet* il est favorable; *amat* il aime, c'est-à-dire il est aimant; *legit* il lit, c'est-à-dire il est lisant, &c.

D. D'où vient que dans cette proposition *pe-
runt responsa*, *responsa* est à l'accusatif?

R. Parceque *responsa* est le terme de l'action que le verbe composé signifie. Quand on demande, on demande quelque chose; ce qu'on demande s'appelle le terme ou l'objet de l'action de demander, & en ce sens se met à l'accusatif. Ce cas s'appelle accusatif, parceque c'est par lui que l'on accuse, c'est-à-dire que l'on déclare quel est le terme de l'action que fait l'Agent. *Apollo levat artus fessos*; ces mots *artus fessos* sont à l'accusatif, parcequ'ils font connoître quel est le

terme ou l'objet de l'action de *levat*. Ainsi de tous les autres accusatifs après un verbe.

REMARQUES.

Docet pueros circa Grammaticam doit être traduit : il instruit les enfans touchant ou sur la Grammaire. *Docere* signifie proprement instruire : le terme de l'action de *docere*, & le terme de l'action d'instruire est une personne, au lieu qu'enseigner a pour objet la science qu'on enseigne. Cette justesse de la Traduction littérale dissipe toutes les difficultés : car comme on ne dit pas en françois *la Grammaire est instruite aux enfans*, de même on ne dit point en latin *Grammatica docetur pueros*. Les enfans comprendront plus aisément ceci que toutes les règles qu'on leur donne sur le verbe *docere* ; c'est pourquoi dans le Rudiment j'ai traduit *docere* instruire, & non pas enseigner.

D. Artus corporis. Pourquoi *corporis* est-il au génitif ?

R. Parceque lorsqu'il y a deux substantifs de suite qui ne sont pas pris dans le même sens, on met le second au génitif. *Decus cæli*, &c.

D. Pourquoi ce cas est-il appelé génitif ?

R. Ce mot vient de *gignere* engendrer, parceque c'est du génitif que les autres cas se forment.

D. Quant est-ce qu'on met un nom au datif ?

R. On met au datif le mot qui signifie ce à quoi ou à qui on donne ou on attribué quelque chose ; c'est le cas de l'attribution, & c'est pour cela que ce cas s'appelle datif du verbe *dare* donner, *dare quietem senectuti*. On met aussi à ce cas les mots qui sont considérés sous des rapports

rapports semblables à celui de donner, & même d'ôter: comme le raport de fin, *finis cui*. Ce que l'usage & les exemples aprennent, comme *mihigratus*, agréable à moi; *acceptus novem Camenis*, agréable aux neuf Muses; *favere alicui*, être favorable à quelqu'un; *studere Philosophiæ*, s'appliquer à la Philosophie; *prodesse alicui*, être utile à quelqu'un, &c.

D. Quand est-ce qu'on met un nom à l'ablatif?

R. L'ablatif est le cas de certaines prépositions. Il n'y a jamais d'ablatif sans une de ces prépositions, exprimée ou sous-entendue.

REMARQUE.

A l'égard de l'étymologie de l'ablatif il vient d'*ablatus*, ôté; voici ce que Perizonius en dit. *Denominationes casuum factæ sunt à potissimo usu; hic autem in ablativo est, quod regitur à præpositionibus quæ unde quid sumitur & proficiscitur, maximam partem significant. Perizonius in Sanctii Minervam, l. 1. c. 6. n. 3. Priscien remarque aussi que, Multas alias & diversas unusquisque casus habet significationes, sed à notioribus & frequentioribus acceperunt nominationem. Prisc. l. 5.*

Ainsi ce cas marquant ordinairement le transport d'une chose à une autre par le moyen des prépositions, s'appelle ablatif d'*ablatus* ôté. *Auferre aliquid ab aliquo.*

D. Comment appelle-t-on ces mots Nominatif, Génitif, Datif, &c.?

R. On les appelle les cas; ce mot vient de *casus*, chute, accident; parceque les cas sont comme les différentes chutes d'un même mot, ils en marquent les différens accidens.

D. A quoi servent les cas ?

R. Ils servent à marquer les différens rapports sous lesquels on considère un même mot.

D. Pourquoi Horace a-t-il dit *lucidum decus* ; & non pas *lucidus* ou *lucida* ?

R. Parceque *decus* est du genre neutre, & que l'adjectif doit s'accorder avec le substantif en genre, en nombre, & en cas.

D. Qu'est-ce que le nom substantif ?

R. Le nom substantif est un mot qui marque une chose qui subsiste, comme le *Soleil*, la *Lune*, &c. ou qui est considérée comme subsistant : par exemple, le *courage*, la *beauté*, &c.

D. Qu'est-ce que l'adjectif ?

R. Ce mot adjectif signifie ajouté ; c'est le mot qui ajoute au substantif une qualité ou manière d'être ; c'est un mot qui exprime une propriété du substantif.

D. Pourquoi l'adjectif s'accorde-t-il avec le substantif en genre, en nombre & en cas ?

R. Parceque l'adjectif ne marque que la manière d'être d'une chose, il ne sert qu'à en faire considérer une propriété : or la propriété d'une chose, c'est la chose même avec sa propriété. Le *Soleil est lumineux* ; ce terme *lumineux* qu'on dit du *Soleil*, ne sert qu'à faire considérer une qualité du *Soleil*, laquelle n'est autre chose que le *Soleil* même : ainsi l'adjectif n'étant qu'une même chose avec le substantif, il doit se mettre selon tous les mêmes rapports.

Voilà les véritables raisons des cas & du rapport que les parties du Discours ont entre elles, en quoi consiste toute la Syntaxe : la Traduction littérale rend ces raisons uniformes dans les endroits les plus difficiles, qui n'ont donné lieu aux

règles des Méthodes ordinaires; que par la différence qui se trouve entre les tours d'une langue & ceux d'une autre, & par les mots sous entendus; ces deux obstacles sont dissipés par le supplément des mots sous-entendus, & par la traduction littérale qui conserve le tour de la Langue Latine.

Ce que l'on vient de dire ici de la Syntaxe, se voit plus en détail dans la Syntaxe qui est à la fin du nouveau Rudiment, où l'on donne à chaque cas les exemples les plus embarrassans, & où l'on parle des nombres, des genres, des temps, des verbes, & des autres parties du Discours. Je répéterai seulement que quoique ceci paroisse métaphysique, j'ai éprouvé plusieurs fois que les enfans d'une capacité ordinaire l'entendent & le retiennent plus aisément, qu'ils n'apprennent les règles communes.

DES ACCENS.

IL me reste un mot à dire sur les Accens. Il est essentiel de faire prendre de bonne heure aux enfans l'habitude de bien prononcer le latin.

Nous ne sçaurions parvenir à la prononciation des anciens, & cela seroit même fort inutile; nous ne faisons sentir aujourd'hui la quantité des mots latins que par rapport à la pénultième. Si elle est longue, on met un accent aigu par-dessus; mais si elle est brève, nous élevons l'antépénultième, afin de passer légèrement sur la pénultième; & alors on met l'accent aigu sur cette antépénultième, pour marquer qu'on doit l'élever.

L'usage de l'accent aigu en grec & en latin ; est de marquer qu'il faut élever la syllabe ; mais il ne marque nullement la quantité de la syllabe sur laquelle il est placé, comme Messieurs de P. R. l'ont fait voir dans le Traité des Accens. Ainsi on met également l'accent aigu sur *Dóminus* & sur *Dórius*, parcequ'on les prononce également, quoique dans les vers *dó* soit bref en *Dóminus* & long en *Dórius* ; & ce seroit une égale faute de ne pas s'arrêter assez, ou de s'arrêter trop long-temps sur l'un ou sur l'autre.

Les Grecs mettent aussi également le même accent sur les syllabes brèves & sur les longues, parcequ'encore un coup les accens ne sont point faits pour marquer la quantité de ces syllabes, ils marquent seulement qu'il faut élever ou abaisser la voix. Ainsi ce seroit aller contre la nature des accens, & contre l'usage que les Grecs & les Latins en ont fait, si on leur donnoit une nouvelle détermination, qui d'ailleurs ne seroit pas d'une grande utilité, puisqu'elle ne pourroit servir que pour quelques mots.

L'accent grave n'est plus en usage en latin depuis long temps, on ne le met aujourd'hui que sur la dernière syllabe des mots indéclinables.

Il faut aussi laisser à l'accent circonflexe la possession où il est de marquer les syncopes, l'ablatif de la première déclinaison, & le génitif de la quatrième. Ce seroit jeter de la confusion que de lui donner un autre usage.

Si l'on veut apprendre la quantité des autres syllabes, cela ne servira que pour la versification, & nullement pour la prononciation d'aujourd'hui ; & alors on doit le faire dans un Traité à part.



APPROBATION.

J'AI lu, par l'ordre de Monseigneur le
Garde des Sceaux, un Ouvrage intitulé,
*Exposition d'une Méthode raisonnée pour
apprendre la Langue Latine, avec plusieurs
autres petits Ouvrages latins & françois
qui en contiennent la pratique; savoir. un
nouveau Rudiment, un petit Catéchisme,
& un Abregé de la Fable.* Il seroit à sou-
haiter qu'on voulût bien suivre cette Mé-
thode, qui soulageroit beaucoup les com-
mencans. A Paris, ce 8 Juin 1722.

BANCE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de
Navarre: A nos amés & feaux Conseillers, les Gens te-
nans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes or-
dinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Pa-
ris, Baillifs, Sénéchaux, leur Lieutenans Civils, & au-
tres nos Justiciers qu'il apartiendra, SALUT. Notre bien
amé le Sieur DU MARSAIS, Nous ayant représenté
qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public un
Ouvrage qui a pour titre, *Exposition d'une Méthode Rai-
sonnée pour apprendre la Langue Latine avec la pratique,
consistant en de nouveaux Rudimens, suivis d'un petit Ca-
techisme latin, & d'un Abregé de la Fable, pour servir
d'exemple à cette Méthode, s'il Nous plaisoit lui accorder
nos Lettres de Privilege sur nécessaires: A ces causes,
voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui
avons permis & permettons par ces Présentes, de faire*

imprimer ledit Ouvrage ci-dessus spécifié en tels Volumes, forme, marge, caractères, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre, & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de six années consecutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter, ni contrefaire ledit Ouvrage ci-dessus expliqué en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits, sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de titre, même feuille séparée ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui; à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & intérêts. Faisons en outre défenses aux mêmes personnes & sous les mêmes peines énoncées ci-dessus, d'entreprendre d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre & debiter aucuns Livres travaillés suivant ladite Méthode expliquée & pratiquée dans ledit Ouvrage; à la charge que l'Exposant prendra de nouvelles Lettres de Privilège particulier pour chaque Auteur qu'il fera imprimer dans la suite, travaillés suivant ladite Méthode; & que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage ci-dessus spécifié sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & en beaux caractères, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que de les exposer en vente, les Manuscrits ou Imprimés qui auront servi de Copie à l'impression dudit Ouvrage, seront remis dans le même état où l'Approbaton y aura été donnée, es mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Fleuriau d'Armenonville; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Fleuriau d'Armenonville; le tout à peine de nullité des Présentes.

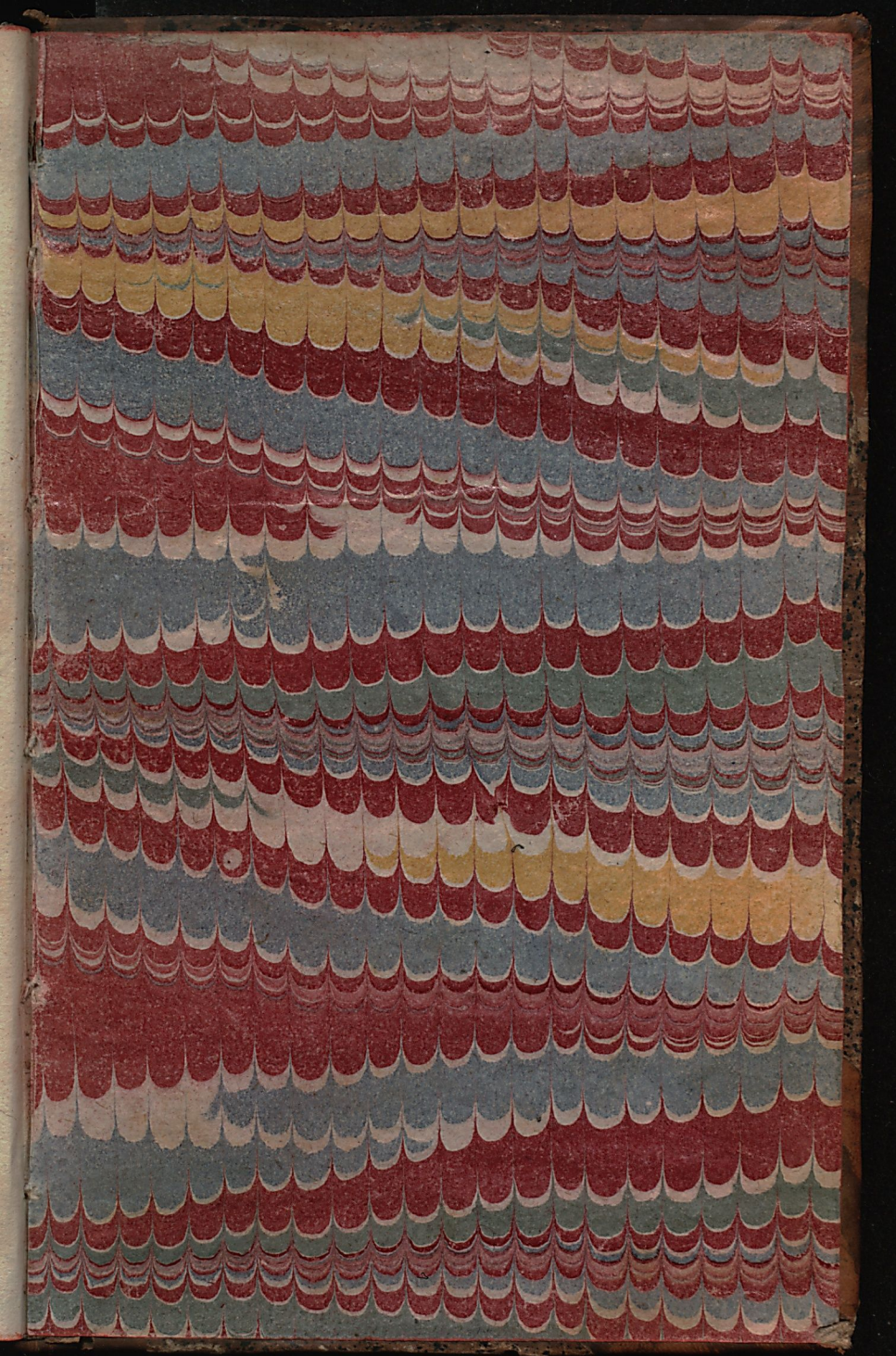
tes: Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou les ayant causé pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & feaux Conseillers & Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le vingt-sixième jour du mois de Juin, l'an de grace mil sept cent vingt-deux, & de notre Regne le septième. Par le Roi en son Conseil,

CARPOT.

Registré sur le Registre V. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 136. N°. 156, conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du 13 Août 1703. A Paris le 6 Juillet 1722.

Signé, DELAULNE, Syndic.

43 $\frac{7}{K_1 7}$





Inches

Centimètres

Farbkarte #13

B.I.G.

Blue

Cyan

Green

Yellow

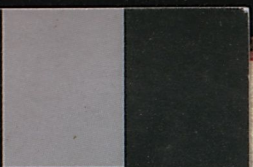
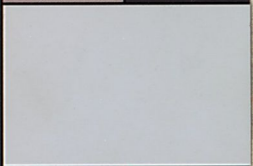
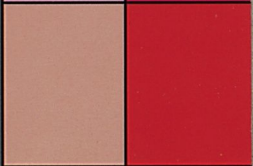
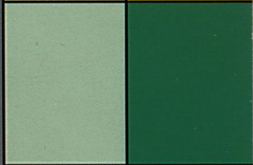
Red

Magenta

White

3/Color

Black



EXPOSITION
D'UNE
MÉTHODE RAISONNÉE
POUR APRENDRE
LA LANGUE LATINE.



A PARIS,
Chez MICHEL-ETIENNE DAVID, rue
des Mathurins.

M. DCC. LVIII.

AVEC APROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.